

ENSEMBLE,
ACCOMPAGNER
LES PARCOURS ET
DÉVELOPPER LES
COMPÉTENCES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



FÉDÉRER · PARTAGER · INNOVER
au service de l'inclusion et de la
réussite professionnelle

Sommaire

La vie associative et statutaire	2
Le label APP	5
La promotion de la démarche et du label	8
Recherche & développement	10
Collectifs & partenariats	24
Formation & professionnalisation	28
Les temps forts de l'année	31
Certificats CléA, CléA numérique et CléA management	38
Les statistiques du réseau APP	48

01.

La vie associative et statutaire

Gouvernance

L'APapp est administrée par son Bureau National composé de 10 puis 9 membres élus pour deux ans par l'Assemblée générale, représentatifs du réseau en termes de localisation (7 régions représentées), de taille et de nature d'organismes porteurs du label.

Sept réunions de Bureau se sont tenues en 2025 : 6 février en présentiel, 15 avril, 20 mai, 10 juillet, 28 août, et 6 octobre en distanciel, 14 novembre en présentiel.

Le Bureau de l'APapp a été renouvelé à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2025 avec 9 postes pourvus sur 10 dont **3 nouveaux membres** que nous félicitons :



Yves Vernon
Président

Média Formation
3 APP en Normandie



Delphine Aitier
Trésorière

ACPM
4 APP en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Omar Mostefaoui
Secrétaire

ORDINAT'HEM
1 APP dans les Hauts-de-France



Kamel Bourechak,
RE.FORM.E

1 APP dans le Grand Est



Christophe Desrame
AREP

5 APP à la Réunion



Stéphanie Juquin Burel

Forjecnor 2000
2 APP en Normandie



Antonia Roldan
LRF

1 APP en Occitanie



Corinne Stable-Désert
Acife

2 APP en Ile-de-France



Christophe Wambst
Greta Nord Alsace

2 APP dans le Grand Est

Les participants à l'AGO remercient les membres sortants pour leur implication :



Fanny Doerr
GIPFI SCOP -
1 APP dans le Grand Est



Christian Legendre
ACEREP R2D
1 APP en Bourgogne-
Franche-Comté



Christophe Straumann
IFAC PM
2 APP en Bourgogne-
Franche-Comté

Deux Assemblées Générales en 2025

Une Assemblée Générale Ordinaire le 13 juin

67 participant·es à l'Assemblée générale, 83 APP présents et 1 pouvoir en blanc transmis, soit 84 APP présents ou représentés pour cette Assemblée générale ordinaire qui s'est déroulée en distanciel. Cette AGO a présenté le rapport d'activité et financier de l'APapp 2024 et fait le point sur les activités et le budget prévisionnel pour l'année 2025.

Une Assemblée Générale Extraordinaire le 8 octobre

64 participant·es à l'Assemblée générale, 56 APP présents et 2 pouvoirs en blanc transmis, soit 58 APP présents ou représentés pour cette Assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée en présentiel en amont des Assises.

Cette AGE a adopté les nouveaux statuts de l'APapp et leurs annexes :

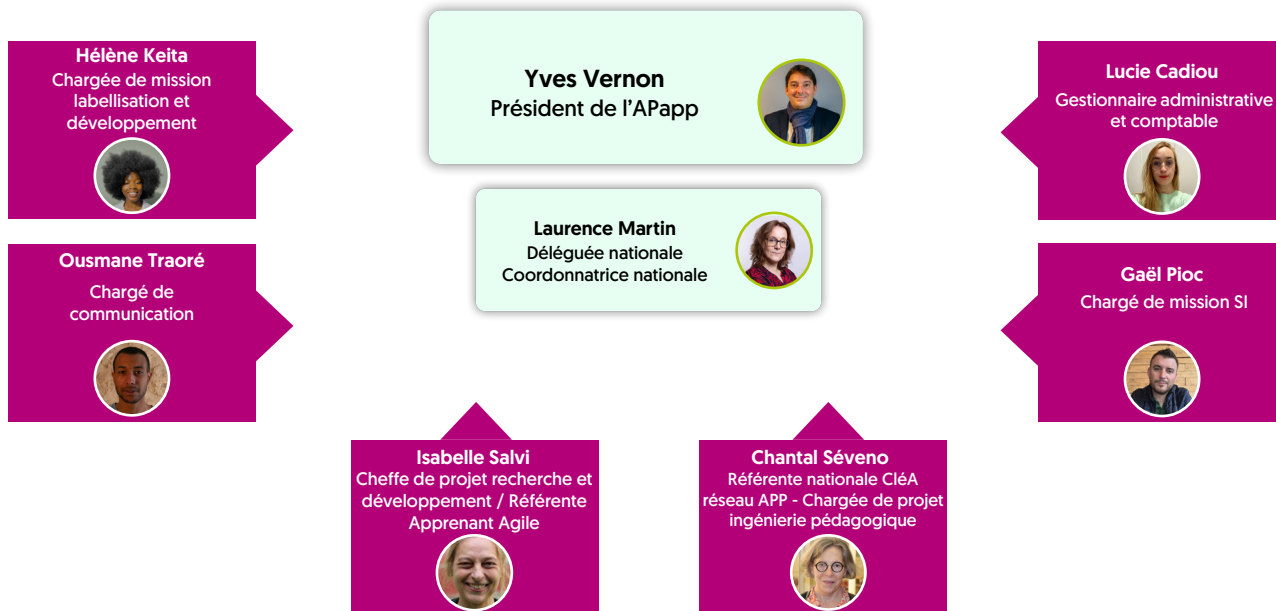
- Mise en place d'un Conseil d'Administration complémentaire au Bureau national actuel
- Instauration de la Commission Nationale de Certification (CNC)
- Fusion des collèges partenaires et personnalités qualifiées de la Commission Nationale de Labellisation (CNL)

Une équipe APapp restreinte mais consolidée

L'année a commencé par l'embauche de **Lucie Cadiou** au poste de **Gestionnaire administrative et comptable** dès janvier 2025. Elle devient à cette occasion l'interlocutrice du réseau notamment pour les inscriptions, et le suivi des formations et assure le suivi administratif et comptable de l'APapp.

L'équipe de l'APapp s'est cependant resserée en 2025, **Clémence Tamiatto** ayant quitté les effectifs en septembre 2025. Du fait de son arrêt dès février, l'équipe s'est réorganisée afin de reventiler au mieux ses missions, **Laurence Martin** reprenant notamment la coordination nationale du réseau et le pilotage du projet SynAPPs.

Gaël Pioc, Chargé de projet SI à l'APapp, a intégré les effectifs de l'APapp en CDD à compter de septembre 2025, passant de 2 jours à 1 jour semaine.



Organigramme APapp - 31.12.25

02.

Le label APP

Région	Nombre d'APP
Auvergne-Rhône-Alpes	4 (=)
Bourgogne-Franche-Comté	7 (+1)
Bretagne	1 (=)
Centre-Val de Loire	1 (=)
Grand Est	5 (=)
Guyane	0 (=)
Hauts-de-France	17 (+2)
Île-de-France	12 (-2)
La Réunion	5 (=)
Martinique	0 (=)
Mayotte	6 (+4)
Normandie	28 (-1)
Nouvelle-Aquitaine	16 (=)
Occitanie	6 (+1)
Pays de Loire	0 (-1)
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	6 (-1)
Total	114 (+3)

CHIFFRES CLÉS



114

sites APP

+3 par rapport à 2024



67

OF labellisés

-5 par rapport à 2024



4

OF ont fait une demande d'extension de site



1

OF passage de simple labellisation à double



1

OF extension de l'action Qualiopi

En 2025 :

35 organismes de formation porteurs du label APP

32 organismes de formation porteurs de la double labellisation APP-Qualiopi

4 organismes ont bénéficié d'une extension de site



ACE MAYOTTE

MAYOTTE
+ 4 SITES



AFP21

HAUTS-DE-FRANCE
+ 2 SITES



APLB

NOUVELLE-AQUITAINE
+ 1 SITE



SCIC IFAD

OCCITANIE
+ 1 SITE

En 2025, l'APapp été renouvelée par **France Compétences** pour 3 ans en tant qu'**instance de labellisation** pour la délivrance de la **certification Qualiopi sur les quatre catégories d'actions : actions de formation, validation des acquis de l'expérience, bilans de compétences et formation par apprentissage**.

L'activité de labellisation en 2025 a été particulièrement marquée par une campagne d'audits intermédiaires au sein du réseau.

Sur les 40 dossiers instruits en CNL, 29 relevaient d'audits intermédiaires ; dont 14 audits doubles conduits par nos 10 auditeurs internes, conformément aux exigences du décret Qualiopi. Les 11 dossiers restants se répartissaient entre 5 renouvellements simples, 4 renouvellements doubles et 2 prorogations.

Pour examiner ces dossiers, la CNL s'est réunie à six reprises : 18 février, 16 avril, 14 mai, 3 juillet, 24 septembre et 10 décembre. Une CNL exceptionnelle a également été convoquée le 29 août afin de traiter en urgence le dossier de l'APP de Mayotte, à la suite des événements climatiques.

Composition de la CNL

Pour assurer la gestion du label, l'Apapp met en place une **Commission National de Labellisation (CNL)** composée à minima de 18 membres renouvelable tous les deux ans.

AGO du 13 juin élection pour 2 ans des représentants APP à la CNL (7 à 10 organismes porteurs d'APP, en veillant à la diversité des natures juridiques).

Un nouveau membre **Cecilia Adams (CFP02 - APP Laon)** à rejoindre la CNL en 2025, suite au départ de **Zoher Gana (ACPM - APP Marseille)**.

AGE du 8 octobre passage de 3 à 2 collèges (7 à 10 représentants des partenaires de l'Apapp et du réseau en tant que structure, ou intuitu personae désignés par le conseil d'administration. Dans les partenaires on a aussi Céline Mezange (ANLCI) qui a rejoint la CNL.

Au 31 décembre 2025, la CNL est composée des membres suivants :

Collège partenaires :

- Laurent Duclos - DGEFP
- Alexandre Ginoyer - personnalité qualifiée - CMAtlv
- Catherine Jeully - Uniformation
- Charlotte Legal - CAFOC de Versailles
- Hélène Lerosier - Synofdes
- Céline Mezange - ANLCI
- Xavier Royer - personnalité qualifiée - Certif'Pro
- Philippe Tourneur - France Travail

Collège Réseau APP :

- Cécilia Adams - CFP02 - 1 APP dans les Hauts-de-France
- Bruno Bataille - Greta Nord Alsace - 1 APP dans le Grand Est
- Francine Bukuru - AIDEQ - 7 APP dans les Hauts-de-France
- Lionel Emery - FCP - 1 APP dans les Hauts-de-France
- Maryse Leguay - IRFA Normandie Maine - 1 APP en Normandie
- Corinne Rusolen - CLIPS Formation - 2 APP en Normandie

Animation de la mission labellisation

Des ateliers d'échanges de pratiques sur la conduite des audits intermédiaires ont été mis en place afin de permettre aux nouveaux auditeurs d'exprimer leurs interrogations et de partager les bonnes pratiques. Ces ateliers s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue. Le groupe s'est réuni à quatre reprises entre janvier et décembre 2025.

Perspectives de labellisation pour 2026

Les 20 octobre et 3 décembre 2025, des entretiens ont été menés avec un organisme du réseau, dans la perspective d'une extension de site.

La dynamique se poursuit : un nouvel organisme de formation a candidaté au label APP. Sa candidature a été jugée recevable par le Bureau en décembre, et une visite-conseil a d'ores et déjà été réalisée par l'APapp.

L'année 2026 s'annonce dense, avec une majorité d'audits intermédiaires programmés en cours d'année et une vague d'audits de renouvellement attendue en fin de période. D'ici fin 2026 et début 2027, cinq organismes envisagent une extension de leur périmètre de certification Qualiopi, dont un qui sera doublement labellisé, avec un audit d'ores et déjà programmé pour décembre 2026.

03.

La promotion de la démarche et du label

APapp, porte-voix du réseau APP auprès des institutions et des financeurs

Tout au long de l'année, l'APapp a poursuivi un dialogue étroit avec ses partenaires institutionnels afin de faire entendre les préoccupations du réseau APP, d'alerter sur les fragilités rencontrées sur le terrain et de porter des propositions concrètes dans son domaine d'expertise. Cette mobilisation vise à favoriser un accès élargi aux compétences et à accompagner les évolutions du secteur au bénéfice du plus grand nombre d'apprenants.

Conférence Permanente des Organismes de Formation



Janvier 2025 - La Conférence Permanente des Organismes de Formation (CPOF) a été officiellement créée à l'occasion de la 19ème édition de l'UHFP avec nos partenaires du Synofdes, de la Fédération Nationale des UROF et de la Fédération Nationale des CIBC.

L'APapp est membre du CA de la CPOF. L'objectif de la CPOF est de faire face aux défis croissants de la formation professionnelle : fragilisation des acteurs, disparition de dispositifs clés et manque de vision pérenne.

Conférence Permanente des Organismes de Formation - CPOF

La CPOF réunit les acteurs de la formation autour d'une vision partagée : faire de la formation professionnelle un levier d'émancipation personnelle et professionnelle, d'inclusion et de transformation sociale. Instance de dialogue, d'influence et de veille stratégique, elle porte une parole collective auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux pour défendre une formation humaniste, qualitative et durable. Initiée et soutenue par le Synofdes et la Fédération Nationale des UROF, la CPOF agit pour anticiper les transitions sociales, économiques, écologiques et numériques, renforcer la cohérence des politiques de publiques et valoriser la diversité des acteurs de la formation sur l'ensemble du territoire. Former, c'est émanciper. Influencer, c'est construire l'avenir de la formation »

27 et 28 octobre Colloque de la CPOF - « La formation professionnelle à l'aune de 2027 »

Participation au Colloque de la CPOF les 27 et 28 octobre - Yves Vernon intervient pour l'APapp à la table ronde relative aux priorités de la CPOF, Laurence Martin y coanime un atelier sur la thématique « Compétences d'avenir ».

Coanimation de l'atelier « Micro-certifications, badges numériques & reconnaissance ouverte : risque d'émiettement ou opportunité ».

16 avril - Audition de l'APapp au Ministère du travail et de l'emploi

Le mercredi 16 avril, Yves Vernon (Président de l'APapp) et Laurence Martin (Déléguée Nationale) ont été reçus au Ministère du Travail et de l'Emploi.

Cette rencontre a porté la voix du réseau APP et fait remonter les risques encourus à la suite de la diminution drastique des moyens accordés et la versatilité des différents marchés publics engendrant une chute de la capacité à accompagner les publics relevant des politiques publiques et la précarisation des équipes des professionnels concernés.

Ce rendez-vous était l'occasion d'insister sur l'urgence de réinvestir dans les compétences durables, essentielles pour construire une société plus inclusive et contribuer à une économie en capacité de faire face aux évolutions et imprévus.

2 juin - Visite de la Ministre du Travail à l'APP de Châtillon (ACIFE)



Visite de la Ministre du Travail - Astrid Panoysan Bouvet
- à l'Acife (APP Châtillon)

Le 2 juin, l'APP de Châtillon (ACIFE) a eu l'honneur d'accueillir **Astrid Panoysan-Bouvet**, Ministre chargée du Travail et de l'Emploi, accompagnée de **Nadège Baptista**, Préfète déléguée à l'égalité des chances. Se sont joints à la visite dédiée à la lutte contre l'illettrisme **Christian Janin**, Président de l'ANLCI et **Hervé Fernandez**, son directeur.

Cette visite, centrée sur la lutte contre l'illettrisme et la formation aux compétences de base, a mis en lumière l'engagement quotidien des équipes de l'APP de Châtillon et du réseau APP pour proposer un accompagnement individualisé, souple et adapté à chaque apprenant.

Un temps d'échange riche avec les apprenants et partenaires, permettant de rappeler combien les compétences de base sont un levier d'émancipation, mais aussi un enjeu majeur de justice sociale.

Cette visite ministérielle marque une reconnaissance importante du travail de terrain mené par les APP et conforte le rôle du réseau dans les politiques publiques de formation et d'inclusion.

Un grand merci à l'ACIFE pour l'accueil, la valorisation des projets des apprenants et du travail quotidien des équipes.

9 octobre – Renouvellement de la convention DGEFP APapp

Fin 2025, la convention DGEFP - APapp a été renouvelée sous une version rénovée beaucoup plus précise notamment sur la reconnaissance officielle des missions d'intérêt général que nous portons collectivement.

«Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, les APP – dont certains, délégataires de conseils départementaux, sont d'ores et déjà membres référents du Réseau pour l'emploi – ont été identifiés comme porteurs de « solutions de parcours structurés » par l'arrêté du 6 août 2025 portant approbation de la délibération du Comité national pour l'emploi relative au référentiel de l'accompagnement intensif.»

Elle détaille notre historique et acte de la reconnaissance par l'acteur public de l'évolution pertinente des missions portées par l'APapp au bénéfice du réseau APP, mais aussi et surtout des publics accompagnés.

04.

Recherche & développement

Projet SynAPPs / novembre 2022 – février 2026



Opération financée par l'État dans le cadre de l'Action «Adaptation et qualification de la main d'œuvre», « Dispositifs France Formation Innovante NUMérique (DEFFINUM) », opéré par la Caisse des Dépôts (Banque des Territoires)»



Lauréat de l'appel à projets national Deffinum, SynAPPs constitue pour l'APapp et le réseau APP un projet stratégique de transformation et de développement du réseau APP. Lancé officiellement le 1er novembre 2022, il accompagne les évolutions pédagogiques, organisationnelles et numériques du réseau afin de répondre aux nouveaux enjeux de la formation tout au long de la vie. Structuré autour de plusieurs axes complémentaires, le projet poursuit notamment l'ambition de renforcer les dynamiques d'organisation apprenante, de développer de nouveaux outils numériques au service des apprenants et des professionnels, et de favoriser la mutualisation des pratiques au sein du réseau. SynAPPs s'inscrit ainsi dans une démarche d'innovation collective destinée à consolider la qualité des accompagnements proposés par les APP et à renforcer la capacité du réseau à partager, capitaliser et diffuser ses expertises.

Outillage numérique du réseau – les offres Syn'APPs®

Dans le cadre de l'action initialement nommée EN2A, l'APapp a développé une solution numérique destinée à accompagner la transformation des pratiques pédagogiques, administratives et collaboratives du réseau APP.

Conçu à l'origine comme un outil de suivi des parcours apprenants, le projet a progressivement évolué vers un environnement numérique global au service des organismes, des équipes pédagogiques et des apprenants.

Le projet s'est structuré autour de deux axes principaux : un espace dédié aux apprenants facilitant le suivi des parcours et un environnement de gestion et de pilotage destiné aux organismes. L'objectif était à la fois de simplifier et sécuriser le suivi des parcours pour les équipes et d'améliorer l'expérience des apprenants en renforçant leur autonomie et la continuité de leur formation.

Le 15 janvier 2025, l'APapp a signé un contrat avec ILABS pour engager le développement opérationnel de la plateforme. Entre janvier et juillet 2025, une importante phase de développement et d'expérimentation a été menée avec plusieurs APP volontaires afin de concevoir un outil adapté aux réalités du terrain et aux spécificités pédagogiques du réseau.

Ces travaux ont abouti à une plateforme facilitant le suivi individualisé des parcours, l'accès aux ressources et la coordination des équipes. Pour les apprenants, elle constitue un espace unique de suivi de progression et d'accès aux contenus pédagogiques ; pour les professionnels, elle vise à réduire la dispersion des outils et à recentrer l'activité sur l'accompagnement pédagogique.

L'expérimentation a également mis en évidence certains points de vigilance, notamment la difficulté d'intégrer une nouvelle plateforme dans des structures déjà équipées d'outils métiers et la nécessité de limiter les doubles saisies administratives.

À la rentrée 2025, l'APapp a poursuivi le dialogue avec le réseau afin d'affiner les besoins des structures et d'accompagner l'appropriation de la solution à travers plusieurs webinaires et présentations, notamment lors des Assises du réseau APP.

À la clôture du projet, 24 demandes de devis avaient été enregistrées, 12 APP souhaitaient s'engager dans le déploiement et 68 parcours étaient actifs sur la plateforme, représentant près de 2 900 apprenants potentiels. Malgré un niveau de déploiement inférieur aux objectifs initiaux en raison d'un contexte économique difficile, les échanges menés ont confirmé l'intérêt des structures pour ce type d'accompagnement numérique.

Aujourd'hui, Syn'APPs® constitue une étape structurante de la transformation numérique du réseau APP. Le projet a permis de renforcer l'acculturation numérique des acteurs, de favoriser l'appropriation de nouveaux usages et de mettre à disposition une solution robuste, évolutive et adaptée aux réalités opérationnelles des organismes.

Syn'APPs® Parcours - Plateforme pédagogique et d'insertion connectée aux systèmes administratifs existants



Un outil exclusif APP au service des parcours, de l'accompagnement et de l'insertion

Syn'APPs® Parcours s'appuie sur les données administratives existantes des APP pour se concentrer sur l'essentiel :

- accompagner les personnes tout au long de leur parcours
- outiller les équipes sans alourdir l'administratif

Pour les personnes accompagnées

Des parcours plus clairs et plus engageants

- Une vision lisible du parcours, de l'entrée en formation jusqu'à l'emploi
- Des repères partagés sur les étapes, les objectifs et les progrès
- Une meilleure continuité entre formation, entreprise et insertion

Les apprenants sont bien acteurs de leur parcours.

Une meilleure reconnaissance des acquis

- Valorisation des compétences développées, y compris en situation de travail
- Prise en compte des parcours progressifs et individualisés
- Renforcement de la motivation et de la confiance

Pour les équipes

Plus de temps pour l'accompagnement

- Aucune ressaisie : les données administratives existantes sont réutilisées
- Un outil dédié au suivi des parcours, complémentaire aux logiciels de gestion
- Moins de saisie, plus de présence auprès des personnes accompagnées

Un pilotage renforcé des parcours

- Vision globale et individualisée des cheminements
- Traçabilité des accompagnements pédagogiques et socio-professionnels
- Meilleure articulation entre centre, entreprise et emploi

Un outil pensé pour les pratiques APP

- des parcours individualisés et progressifs,
 - des publics aux trajectoires parfois complexes,
- un lien formation / entreprise / emploi.

Il ne remplace pas les outils existants, il les complète pour transformer les données administratives en outil d'accompagnement et d'insertion.

Syn'APPs® Parcours, ce sont :

- Des parcours plus lisibles et valorisés
- Un accompagnement mieux structuré
- Un lien renforcé avec l'entreprise
- Aucun alourdissement administratif
- Un levier de qualité pour le réseau APP

Syn'APPs® Solution- plateforme intégrée de pilotage et d'insertion



Syn'APPs® Solution est une solution tout-en-un, pensée pour les APP sans outil administratif existant ou souhaitant en changer.

Elle combine gestion administrative, suivi pédagogique, relation entreprise et accompagnement vers l'emploi, pour **sécuriser et valoriser les parcours des personnes accompagnées, tout en facilitant le travail des équipes.**

Pour les personnes accompagnées

- **Parcours clairs et lisibles**, de l'entrée en formation à l'insertion professionnelle
- Suivi des **compétences et acquis** avec traçabilité complète
- Continuité entre **formation, stages et emploi**
- Valorisation des parcours et motivation renforcée

Syn'APPs® Solution rend le parcours compréhensible et engageant, et permet aux apprenants de devenir **acteurs de leur réussite.**

Pour les équipes

- **Gestion administrative complète** : dossiers apprenants, suivi des temps, présences et absences
- **Pilotage pédagogique intégré** : suivi des compétences, évaluations, bilans et trajectoires
- **Suivi des stages et relation entreprise** structuré et traçable
- **Accompagnement vers l'insertion** : suivi post-parcours, sorties positives, indicateurs d'insertion
- Préparation simplifiée aux **audits Qualiopi et conformité RGPD**
- Vision globale et réseau tout en respectant les spécificités locales

Un outil complet pour **structurer, sécuriser et optimiser le travail des équipes**, tout en garantissant la qualité des parcours.

Fonctionnalités clés

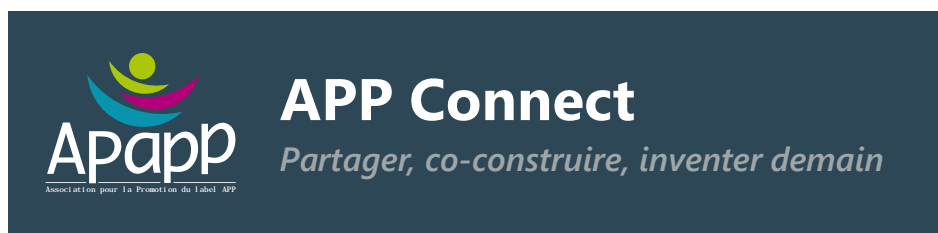
- **Espace pédagogique et apprenant** : suivi individualisé, ressources pédagogiques, planification
- **Module entreprise et stages** : suivi des périodes, capitalisation des compétences, traçabilité des contacts
- **Traçabilité administrative et conformité** : journalisation, archivage, préparation aux audits
- **Multi-profils et multi-APP** : droits et rôles personnalisables, mutualisation maîtrisée
- **Interopérabilité et évolutivité** : API, connexion aux outils existants, adaptation aux besoins futurs
- **Sécurité et conformité** : RGPD, pseudonymisation des données sensibles, hébergement sécurisé, sauvegardes

La valeur ajoutée

- Plateforme **tout-en-un**, intégrée et adaptée aux centres sans solution administrative
- Traçabilité complète des parcours et de l'accompagnement
- Pilotage pédagogique et administratif intégré
- Continuité entre formation, entreprise et emploi
- Harmonisation des pratiques et consolidation des données réseau
- Outil stratégique pour **la qualité et l'impact des parcours APP**

Syn'APPs® Solution transforme les pratiques des centres APP en un système intégré, garantissant suivi, sécurité et valorisation des parcours, pour un réel impact sur l'insertion professionnelle des personnes accompagnées.

APP Connect : la nouvelle communauté numérique du réseau APP



Dans le cadre du projet SynAPPs, l'action 3 « Outiller et développer la communauté de pratiques » visait à répondre à un double enjeu : mieux identifier et valoriser les pratiques, besoins et ressources du réseau APP, tout en renforçant les échanges entre les organismes. Pour atteindre cet objectif, l'APapp a engagé la création d'un espace numérique interactif permettant de centraliser les ressources, de faciliter leur partage et de soutenir l'animation de la communauté de pratiques à distance.

Cette action répondait à plusieurs objectifs : recenser les besoins et outils existants au sein du réseau, organiser leur indexation, valoriser les spécificités de chaque APP et mettre à disposition un environnement collaboratif favorisant la mutualisation des expériences. L'ambition était de créer un véritable campus numérique du réseau APP, à la fois espace ressources et espace communautaire.

L'année 2025 a été consacrée au développement, à l'expérimentation et à la préparation du déploiement de la plateforme.

Au premier trimestre, une première version de l'outil a été développée. Une phase de bêta-test a ensuite été organisée durant l'été 2025 auprès de 17 organismes volontaires du réseau, après signature d'une charte de bon usage et de confidentialité. Cette expérimentation a permis de tester simultanément les fonctionnalités communautaires et une version expérimentale de l'EN2A.

À l'issue de cette phase, les retours des utilisateurs ont fait l'objet d'une analyse approfondie en septembre 2025. Les améliorations ont porté sur les fonctionnalités, l'ergonomie, les parcours utilisateurs, ainsi que sur la stabilité et les performances techniques de la plateforme. Les évolutions ont été structurées dans un backlog produit afin d'inscrire le développement dans une démarche d'amélioration continue.

En octobre 2025, une phase de pré-déploiement a permis de finaliser les fonctionnalités essentielles, d'organiser les contenus initiaux et de préparer les modalités d'accompagnement du réseau (communication, formation, support et référents). Un outil de suivi spécifique a également été mis en place pour recenser et prioriser les ajustements à réaliser avant le lancement officiel.

Enfin, à partir de novembre 2025 et jusqu'au lancement en février 2026, l'APapp et son partenaire technique ILABS ont travaillé de manière hebdomadaire à la consolidation de la solution. Cette collaboration se poursuit aujourd'hui afin de garantir l'évolution continue de l'outil en fonction des besoins du réseau.

Au cours des mois de janvier et février 2026, les travaux se sont concentrés sur la préparation du lancement opérationnel de la plateforme : alimentation des premiers contenus par l'APapp, structuration et test de l'espace de mutualisation des ressources, formation des référents APP Connect et accompagnement des organismes utilisateurs. Au total, 17 sessions de formation ont permis de former 138 professionnels du réseau. Ces actions ont abouti à l'ouverture officielle d'APP Connect le 1er février 2026, avec plus de 400 ressources déjà mises à disposition des APP et un dispositif d'animation et de mutualisation pleinement opérationnel.

APP Connect, nouvelle plateforme collaborative du réseau APP, est mise en service le 1er février 2026 en remplacement de l'extranet historique (hors espaces CléA).

APP Connect facilite l'accès à l'information, renforce les échanges entre pairs et soutient les démarches qualité des APP. La plateforme repose sur quatre fonctionnalités principales :

- une fiche personnalisée pour chaque APP, permettant de présenter ses publics, ses spécificités territoriales, ses projets et ses domaines d'expertise.
- une bibliothèque mutualisée de ressources, regroupant outils, méthodes, supports et documents partagés par les APP et l'animation nationale, avec des possibilités de téléchargement, de commentaire et d'enrichissement collaboratif.
- un espace dédié au Label APP, proposant des ressources actualisées, des outils d'accompagnement, des exemples de pratiques et un forum de questions-réponses.
- une communauté d'échanges dynamique, animée par un fil d'actualités, des groupes thématiques, une messagerie interne et des notifications favorisant les interactions entre professionnels.

APP Connect constitue ainsi un levier structurant pour le réseau APP, en offrant à chaque organisme un espace de valorisation, un accès simplifié à des ressources mutualisées, un réseau d'appui pour ses projets et un accompagnement renforcé dans sa démarche qualité.

Collectif « Organisation Apprenante »

L'évolution du label, souhaitée par le réseau, s'inscrit dans une dynamique de transformation vers un modèle global d'**Organisation Apprenante (OA)**. Elle vise à créer un environnement propice aux apprentissages via :

- Des moyens pédagogiques, techniques et spatiaux adaptés,
- Le développement d'une compétence collective partagée par l'ensemble des équipes (accueil, formation, coordination, direction, etc.).

Les 11 membres du collectif OA : signataires de l'accord de consortium

Organismes de formation	Statut	Région
ACEREP	SAS	Bourgogne-Franche-Comté
ACPM	Association ESS	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
AFEPT	Association	Nouvelle-Aquitaine
AFP2i	Association	Hauts-de-France
APEJ	Association	Nouvelle-Aquitaine
AREP	Association	La Réunion
CFA Montbéliard	CFA	Bourgogne-Franche-Comté
COS Crepse	ESRP - ESPO - UERO	Auvergne-Rhône-Alpes
LRF	Association	Occitanie
Média Formation	Association	Normandie
SCIC IFAD	SCOP	Occitanie

À la suite de la rencontre du **28 novembre 2024**, l'APapp a engagé un travail d'accompagnement et de collecte auprès du collectif OA.

Un travail d'analyse et de consolidation des données a permis d'élaborer le **recueil des études de cas du collectif OA*** destiné à l'ensemble du réseau APP, couvrant plusieurs thématiques directement issues des expériences du collectif :

1. Comment organiser un Centre de Ressources (CDR) au sein de son organisme de formation : complémentarité avec les travaux du groupe de travail CDR.
2. Comment mettre en œuvre la démarche APP à l'échelle de l'ensemble d'une structure.
3. Comment conduire la transformation numérique d'un organisme de formation.
4. Comment développer des temps de pratiques réflexives au sein des équipes pédagogiques. Complémentaire au **Guide-repère de la conduite du changement vers l'organisation apprenante***, ce recueil est un outil de capitalisation collective, ancré dans la réalité des pratiques des membres du collectif OA et directement utilisable par tout organisme APP souhaitant s'engager dans une démarche d'Organisation Apprenante.

*Ces ressources sont partagées sur [APP Connect](#).

L'APapp devient organisme certificateur de compétences professionnelles

Le 5 décembre 2024, l'APapp a été reconnue officiellement organisme certificateur de compétences professionnelles par France Compétences, avec l'enregistrement de ses deux certifications professionnelles au Répertoire Spécifique par décision du Directeur Général de France Compétences, pour une durée de 3 ans (échéance : 28/11/2027) :



« **Facilitateur d'Apprentissage pour des publics hétérogènes** » **RS6896** conçue pour accompagner les professionnels de l'accompagnement et de la formation, dans la mise en œuvre de pratiques pédagogiques adaptées à la diversité des apprenants. Avec les soutiens officiels suivants : **ANLCI, OC Propreté, Synofdes, AINOA.**



« **Apprendre à Apprendre pour être agile et autonome dans toute situation professionnelle** » **RS6901**, une certification qui valorise les compétences essentielles pour évoluer avec agilité dans un monde professionnel en constante mutation. Avec les soutiens officiels suivants : **Fagerh, FF GEIQ, OC Propreté, au niveau national, ARIQ-BTP Bourgogne France - Comté, Cap Emploi Albi, Mission Locale Montauban, Reliance Montauban au niveau territorial.**

Quatre rencontres clés de lancement des nouvelles certifications

- **17 mars 2025** : Comité National d'Orientation et de Suivi (CNOS) de lancement officiel auprès de nos partenaires et du réseau APP et récolte des signatures de soutiens sur les 2 affiches créées à cette occasion.
- **25 avril 2025** : Webinaire pour présenter la certification « Apprendre à Apprendre pour être agile et autonome dans toute situation professionnelle » RS6901 au réseau APP.
- **23 mai 2025** : Webinaire pour présenter la certification « Facilitateur d'Apprentissage pour des publics hétérogènes » RS6896 à nos partenaires et au réseau APP.
- **9 et 10 octobre 2025** : à l'occasion des Assises nationales de l'APapp, point sur l'avancement du projet SynAPPs et stand dédié à la présentation de la première version de la nouvelle offre de professionnalisation de l'APapp.

Focus sur les travaux de refonte du catalogue APapp dans une optique d'ouverture et de spécialisation dans le cœur de métier du réseau APP

L'inscription au RS de ses deux certifications a permis à l'APapp de poursuivre le développement de son offre de professionnalisation.

A partir de janvier 2025, l'équipe de l'APapp et le pôle de formateurs APapp ont travaillé de concert pour recomposer et enrichir le nouveau catalogue APapp.

L'APapp lance en septembre 2025 la préparation de l'offre de professionnalisation, dans le but de présenter une première version lors des Assises nationales de l'APapp, à Lyon, en octobre 2025.

Le site hébergeant le catalogue numérique de l'APapp a été officiellement lancé en janvier 2026 sous sa nouvelle appellation : **Campus APPrenance**, désormais ouvert au public pour la majorité des actions proposées.



Campus APPrenance

40 ans d'expertise au service de vos équipes et de vos apprenants pour apprendre et former autrement

Rejoignez les formations de l'APapp

Le Campus Apprenance s'organise autour de 4 grands domaines, déclinés en 9 axes, afin d'accompagner l'évolution des pratiques, des postures et des dispositifs des professionnels de la formation et de l'accompagnement tout au long de la vie :

- **La Facilitation de l'Apprenance** (Axes 2, 3, 4, 5, 6)
- **L'Accompagnement au changement des pratiques pédagogiques** (Axes 7 et 8)
- **Le Label APP** (Axe 1)
- **Les CléAs en APP** (Axe 9)



Capture d'écran du Campus APPrenance

Mise en conformité et structuration interne

Formalisation des processus :

- Production du règlement des certifications APapp.
- Enregistrement de notre offre RS6896 sur EDOF.
- Production d'une fiche modèle, à destination des APP habilités à accompagner des apprenants vers la certification RS6901 (1 personne ayant validé les 2 badges Valorisateur), dans le but d'harmoniser l'offre du réseau sur EDOF.

Transformation organisationnelle :

- Réorganisation au sein de l'APapp de la coordination, gestion et suivi des actions de formation.
- Organisation d'un process de suivi des candidatures pour la certification RS6896.
- Création de la Commission Nationale de Certification (CNC) qui assume un double rôle stratégique :
 1. Vivier permettant à l'APapp d'organiser des sessions de jurys sur les deux certifications en faisant appel à ses membres : les jurys étant constitués a minima de deux membres de la CNC et d'un représentant de l'APapp.
 2. Conseil de Perfectionnement garantissant le respect du processus global des certifications de l'APapp enregistrées au RS

Mise à jour du process qualité formation :

- Mise en place d'un GT Qualité en interne pour questionner et travailler sur le process qualité « formation » et anticiper le prochain audit programmé du 7 juillet 2026.

Dispositif Apprenant Agile® - Professionnalisation et accompagnement des équipes

Nouveau Kit de professionnalisation « Apprenant Agile® »

L'année 2025 a été marquée par la refonte globale du catalogue de formation de l'APapp et notamment, par la remise à plat et la réécriture du « Kit Apprenant Agile® » en lien avec les derniers développements et la nouvelle certification RS6901.

Sur le Campus APPrenance, cela correspond à l'axe 4, composé de 4 modules de 14h chacun (V1, V2, V2bis et V3), permettant aux professionnels APP de se professionnaliser à leur rythme, et en fonction de leur niveau de maîtrise du dispositif Apprenant Agile.

La refonte du catalogue a également donné l'occasion de mettre à jour toute la documentation, l'ingénierie pédagogique et les supports pédagogiques associés au dispositif Apprenant Agile®* :

- Dispositif de formation Apprenant Agile®
- Dispositif de certification Apprenant Agile®
- Fiche synthétique préparation du DESP pour l'apprenant
- Livret réflexif de l'apprenant pour constituer son DESP
- Fiche Kaïros
- Livret réflexif pour préparer le badge « Valorisateur de compétences »
- Livret réflexif pour préparer le badge « Valorisateur de projets »

*Ces ressources se trouvent sur [APP Connect](#).

L'APapp remercie chaleureusement les Professionnels APP qui se sont engagés à ses côtés dans la validation de ces nouveaux supports : **APP Dijon (CESAM)**, **APP Bohain en Vermandois (Devenir en Vermandois)**, **APP Saverne (GRETA Nord Alsace)**, **APP Illkirch-Graffenstaden (ReformE)**, **APP Strasbourg Sud (GIPFI)**.

Ateliers mensuels d'échanges de pratiques Apprenant Agile®

L'APapp a poursuivi le rendez-vous mensuel permettant aux professionnels APP engagés sur le dispositif Apprenant Agile® de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques et expérimentations, de partager leurs réussites et satisfactions.

- **11 ateliers en 2025** - 58 inscrits au total en provenance de 14 APP sur 6 régions (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand Est, Hauts-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine).

Elle a également répondu aux demandes d'accompagnement spécifiques des équipes : clarifications diverses dans le cadre de la mise en place du dispositif Apprenant Agile® au sein des structures APP et accompagnement des Valorisateurs dans la construction de leurs dossiers de badges Valorisateur.

Félicitations à 15 nouveaux « Valorisateurs de compétences »

Pour valider leurs badges Valorisateur, au même titre que leurs apprenants, les formateurs sont invités à se placer en démarche réflexive pour analyser leurs pratiques, documenter, formaliser et constituer ainsi un dossier de preuves reconnaissant leur capacité à accompagner les apprenants vers la validation des badges Apprenant Agile®.

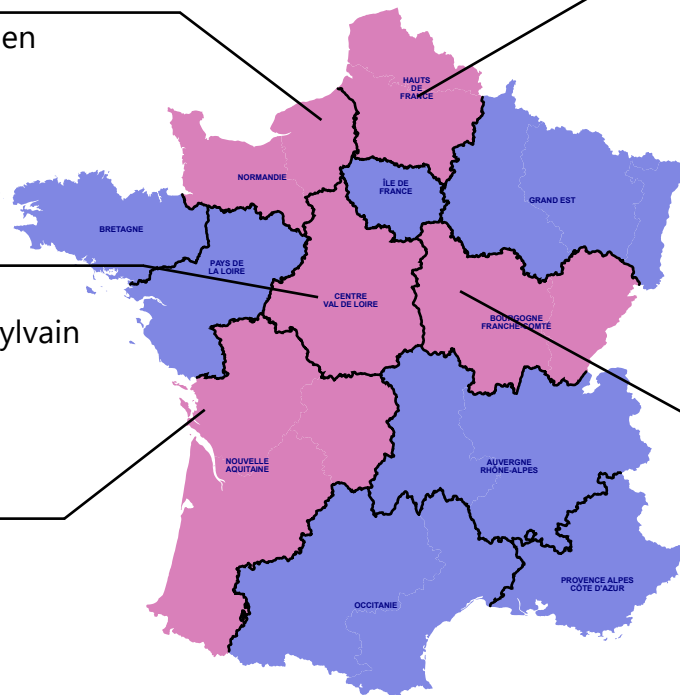
Cinq régions renforcent ainsi leurs compétences de « Valorisateur » pour porter un nouveau regard sur le rôle du formateur dans un nouveau paradigme de l'évaluation !



Média Formation - APP Rouen
: Emmanuelle Godard

AGAFOR - APP Montargis :
Manuela Martinez et Sylvain
Lahure

APEJ - APP Cognac :
Estelle Clémenceau



AIDEQ - APP Amiens, Ham,
Douai, St Quentin, Chauny,
Le Nouvion-en-Thiérache,
Billy-sur-Aisne :
Valérie Peltier, Sandrine Pru-
vot, Dominique Duquenois,
Anne-Sophie Decamps
Ordinat'Hem - APP Hem
: Labaci Foudili et Lamine
Seck

ACEREP - APP Héricourt :
Claude Marchesi
CESAM - APP Dijon : Na-
thalie Château
GRETA Haute Saone
Franche Comté - APP Ve-
soul : Camille Acerbis et
Stéphanie Picard
IFAC PM - APP Montbé-
liard : Virginie Racine

Le développement de la communauté des « Valorisateurs » est un enjeu majeur pour le réseau APP. Chaque nouveau Valorisateur contribue à renforcer la dynamique d'un collectif engagé et la cohérence des pratiques d'accompagnement des apprenants dans le dispositif Apprenant Agile® au sein du réseau APP.

[Découvrez les parcours Valorisateurs](#)

Jurys de la certification « Apprendre à apprendre pour être agile et autonome dans toute situation professionnelle » RS6901

Les premiers membres de la nouvelle instance de certification de l'APapp ont été accueillis au cours d'un **webinaire de lancement**, organisé par l'APapp le 5 septembre 2025, pour présenter les deux certifications, leurs enjeux, ainsi que les rôles et responsabilités des membres de la CNC. **Deux jurys ont été organisés en 2025** (26 septembre et 17 décembre).

Félicitations aux 8 apprenants qui ont validé la nouvelle certification RS6901, ainsi qu'aux 3 organismes de formation du réseau qui les ont accompagnés : **APP Dijon (CESAM) (6)**, **APP Bohain en Vermandois (Devenir en Vermandois) (1)** et **APP Illkirch-Graffenstaden (ReFormE) (1)**.

Migration de la solution numérique des badges de l'APapp vers la plateforme OBF



Depuis le webinaire d'information organisé le 14 novembre 2024 par l'APapp sur cette nouvelle orientation stratégique, 23 APP ont migré et signé une convention APapp sur la plateforme OBF et proposent les badges APP du dispositif Apprenant Agile® à leurs apprenants.

Le 20 mai 2025, un nouveau webinaire a été proposé au réseau, animé par Gaël PIOC, pour refaire le point et proposer un accompagnement technique de prise en main de la plateforme OBF.

Communauté des badges APP au sein de l'écosystème de la Reconnaissance ouverte

Comité National des Acteurs des badges numériques

L'APapp est membre fondateur de cette branche de l'Open Recognition Alliance qui regroupe des acteurs souhaitant construire une société ouverte et apprenante, notamment via les badges numériques, et siège au Bureau de cette association.

Depuis 2023, l'APapp participe activement aux travaux du GT du « Comité National des Acteurs des badges numériques » lancé par #Leplusimportant et Reconnaître (4 réunions en 2025).

3 au 5 juin 2025 : L'APapp, présente à la 3ème édition du Forum Francophone des Open Badges, organisé à Vannes par l'association Reconnaître, a pu en particulier rencontrer le collectif Breizh Badges, qui réunit une trentaine de membres, dont, l'AMISEP.



5 mars 2025 : l'APapp est intervenue au webinaire organisé par badgeons les Hauts-de-France sur le thème « A quoi ça sert de reconnaître les talents ? ».

7 novembre 2025 : l'APapp a été invitée à une réunion pour le lancement d'un projet de numéro coordonné par **Emmanuel Porte (chercheur à l'INJEP et directeur de la publication « les cahiers de l'action »)** en lien avec Sébastien Bauvet (Article 1 / Frateli Lab), consacré à la question de « la reconnaissance des compétences » à partir de l'expérience des Open Badges. Une publication collective est prévue pour juin 2026 (à suivre donc !).

« Illettrés mais pas incompetents : outiller la confiance et la reconnaissance des compétences des personnes en situation d'illettrisme »



En juin 2025, l'APAPP a candidaté au projet FSE + « **Soutien aux actions des structures d'envergure nationale œuvrant en faveur de la prévention et la lutte contre l'illettrisme (NATIAGD1568)** ». L'APAPP est retenue en janvier 2026 sur ce projet de 3 ans rétroactif à compter du 1er janvier 2025.

Intitulé « ***Illettrés mais pas incompetents : outiller la confiance et la reconnaissance des compétences des personnes en situation d'illettrisme*** », ce projet repose sur une approche intrinsèque aux valeurs partagées dans le réseau : **reconnaitre les compétences avant de former**, afin de restaurer la confiance et l'estime de soi, souvent premiers freins à l'apprentissage. Il s'adresse dans un premier temps aux membres du réseau APP, avec pour objectif de nourrir une dynamique collective durable au service de l'accompagnement des publics vers l'acquisition ou la ré-acquisition des savoirs de base et des compétences clés.

Ce projet rayonne sur l'intégralité des actions et missions menées par l'APAPP du fait de notre dynamique de développement et de reconnaissances des compétences de base – socles et transversales – qui intègre automatiquement les enjeux de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme. Ce projet va permettre d'aller plus loin dans l'outillage du réseau et la formalisation des contributions à la réflexion collective, notamment en lien avec l'ANLCI.

Principales actions pour atteindre ces objectifs

1. **Identifier** : repérer les besoins et bonnes pratiques à l'échelle nationale
2. **Aller vers** : développer des stratégies pour atteindre concomitamment bénéficiaires indirects et publics cibles
3. **Lever les freins** : développer des approches inclusives détectant et accompagnant les personnes en situation d'illettrisme
4. **Professionaliser** : former et/ou outiller les partenaires impliqués et les acteurs du territoire

Dès janvier, l'APAPP a contribué sur invitation de l'ANLCI à la mise en visibilité des enjeux relatifs à la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme dans le cadre de la **19ème édition de l'Université d'Hiver de la Formation Professionnelle (UHFP)**, organisée par Centre Inffo. Elle est co-intervenue avec l'APP de Roubaix (ADEP) sur deux temps :

- **Table ronde - «Émancipation : l'insertion à l'aune des solidarités publiques»** : témoignages relatifs à des stratégies, dispositifs, actions et financements publics ou parapublics, en faveur du développement des compétences des personnes les plus éloignées de l'emploi en interaction avec l'AFPA, Erasmus +, le réseau Carif-OREF et le RSMA – Régiment du service militaire adapté.
- **Atelier - «Sortir de l'illettrisme et l'illectronisme : l'enjeu d'une société inclusive»** : coconstruit en étroite collaboration avec l'ANLCI afin de proposer une présentation interactive et ludique aux décideurs présents pour coconstruire leur plan d'action contre l'illettrisme en entreprise.

En février, un sondage relatif aux besoins en professionnalisation du réseau a permis d'identifier des besoins sur le champ de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.

Parmi les actions déjà identifiées pouvant être ouvertes au grand public : « Utiliser les outils pour accompagner l'autoformation des publics en situation d'illettrisme » ; « Repérer et accompagner des publics en situation d'illettrisme ».

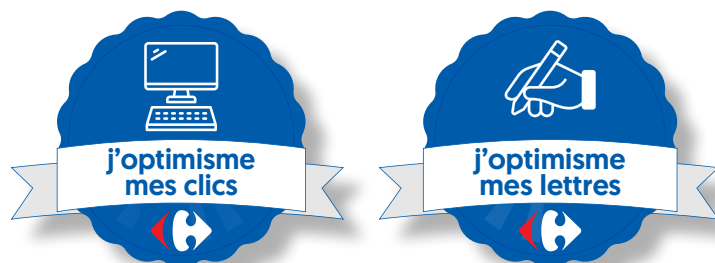
La certification "Facilitateur d'apprentissage pour des publics hétérogènes" - RS 6896 est par ailleurs officiellement soutenue par l'ANLCl, considérant qu'elle fait totalement écho avec son étude sur les besoins de professionnalisation des acteurs accompagnant les personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme.



En mars, interview d'un agent territorial en situation d'illettrisme en Alsace du Nord.

[Etude n°32 novembre 2024 \(publiée en janvier 2025\)](#)

En avril, après un an de négociation auprès du Groupe, l'APapp a été retenue par le **Groupe Carrefour** pour la mise en œuvre de la formation « **Accompagner les salariés en difficultés de lecture - illettrisme, compétences de base et troubles dys- / Lutter contre l'illectronisme au sein des équipes et développer les compétences de base numériques** » auprès de 2 000 salariés, d'ici avril 2027, sur l'ensemble du territoire national. Deux badges «J'optimisme mes clics» et «J'optimisme mes lettres» ont été créés pour l'occasion.



Badges Carrefour

Pour répondre au marché, contribuer aux négociations, élaborer l'ingénierie contextualisée et coassurer le suivi notamment pédagogique de ce partenariat, l'APapp s'est associée les compétences de l'APP de Roubaix (ADEP).

Un module d'e-learning à destination des managers a également été réalisé pour qu'ils contribuent à lever les freins et identifient dans leurs équipes les salariés concernés en adoptant la bonne posture.

A fin 2025, 57 salariés ont été accompagnés par **5 APP sur 3 régions – Ile-de-France, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur**. En tout 26 organismes du réseau se tiennent officiellement prêts sur 9 régions pour accueillir les salariés de Carrefour dans le cadre de ce partenariat national.

2 juin : visite à l'APP de Châtillon (ACIFE) de Madame la Ministre chargée du Travail et de l'Emploi Astrid Panosyan-Bouvet, accompagnée de Nadège Baptista, Préfète déléguée à l'égalité des chances, se sont joints à la visite Christian Janin, Président de l'ANLCI et Hervé Fernandez, son directeur. Centrée sur la lutte contre l'illettrisme et la formation aux compétences de base, cette visite a mis en lumière l'engagement quotidien des équipes de l'APP de Châtillon et du réseau APP, pour proposer un accompagnement individualisé, souple et adapté à chaque apprenant. **Un temps d'échange riche avec les apprenants et partenaires**, temps qui a permis de rappeler combien les compétences



De gauche à droite : Hervé Fernandez, Christian Janin, Nadège Baptista, Astrid Panosyan-Bouvet, Yves Vernon (Président APapp), Laurence Martin (Déléguée et coordinatrice nationale) et Corinne Stable (Directrice de l'ACIFE et membre du bureau)

de base sont un levier d'**émancipation**, mais aussi un enjeu majeur de **justice sociale**. Cette visite ministérielle marque une reconnaissance importante du travail de terrain mené par les APP et conforte le rôle du réseau dans les politiques publiques de formation et d'inclusion.



Mobilisation sur le défi ANLCI « Basique ! Le challenge vidéo ANLCI : les jeunes prennent la parole contre l'illettrisme ». À l'occasion des JNAI - Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme, l'ANLCI lance un défi vidéo destiné aux jeunes de 18 à 29 ans. L'objectif : lever le tabou de l'illettrisme à travers des vidéos courtes (2 minutes maximum), bienveillantes et

positives, à envoyer entre le 20 mai et le 20 juin 2025. Ce challenge fait écho à la volonté de moderniser l'image APP, entendre les jeunes générations d'apprenants et de formateurs, tout particulièrement à l'occasion des 40 ans du label. Une nouvelle occasion de valoriser les parcours d'apprenants accompagnés dans les centres APP.

Participation et contribution aux JNAI en septembre 2025 :

« Apprendre c'est reprendre le contrôle ».

Du 8 au 15 septembre, les JNAI - Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme - ont une nouvelle fois mis en lumière l'engagement du réseau APP. Au total, 27 APP ont fait connaître leur mobilisation à travers 50 événements partout en France pour :

- Sensibiliser largement aux enjeux de l'illettrisme
- Valoriser la parole et les parcours des apprenants
- Créer des moments conviviaux, ludiques et impactants
- Mettre en lumière le rôle essentiel des APP dans l'accompagnement des compétences de bases

Cécil Jaffré, Directrice Générale de l'ANLCI, est intervenue aux Assises du réseau en octobre pour promouvoir nos collaborations autour du mot Expertise identifié pour nous qualifier.



05.

Collectifs & partenariats

CNAM et MaFEST



Démarrage le 19 juin 2025, en visio, d'un groupe de travail « **Réflexivité** », animé par le **CNAM Paris et MAFEST**, puis participation à 2 journées de travail à Paris : les 13 octobre et 1er décembre.

Participants à ce groupe de travail :

- **Emmanuelle Begon**, Coordinatrice de la Ma.FEST ;
- **Jean-Marie Bergère**, Rédacteur en chef Metis Europe ;
- **Olivia Berthelot**, Dirigeante Energie, Ingénierie du travail et de formation-RPS/QVCT-Médiatrice du travail et Coach Certifiée ;
- **Frédéric Borde**, Président du Groupe de Recherche sur l'Explicitation (GREX2)
- **Isabelle Danet**, Consultante de Ma.FEST ;
- **Béatrice Delay**, Cheffe de projet Etude-Evaluation à France compétences / Professeure- associée au CNAM ;
- **Sandro Degasparo**, ATEMIS, enseignant associé Paris 1 Panthéon-Sorbonne et CNAM
- **Laurent Duclos**, Sous-direction des Parcours d'Accès à l'Emploi, DGEFP, chercheur IDHES et ENS Paris Saclay ;
- **Anne Fretel**, Professeure en économie, Paris 8, Directrice adjointe de la Revue française de socio-économie (RFSE) ;
- **Dominique Genelot**, Vice-président du Réseau Intelligence de la Complexité, ex dirigeant de Insep Consulting ;
- **Solveig Grimault**, Chercheure à l'IRES ;
- **Paul Olry**, Professeur émérite en sciences de l'éducation Unité de Recherche Formation et Apprentissages Professionnels - Uni BFC - Institut Agro Dijon ;
- **Isabelle Salvi**, Cheffe de projet recherche et développement / Référente Apprenant Agile ;
- **Laurent Tertrais**, Secrétaire national Santé au travail CFDT Cadres, rédacteur en chef Revue Cadres ;
- **Anne-Lise Ulmann**, Chercheure émérite en sciences de l'éducation CRTD/ CNAM.

Engagement avec l'ANLCI pour lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme



Membre historique du comité consultatif de l'ANLCI, l'APapp accompagne ses transformations et partage ses grands chantiers d'action contre l'illettrisme et l'illectronisme. L'ANLCI est membre de la Commission Nationale de Labellisation APP.

Voir nos collaborations dans partie dédiée - FSE

AINOA (ex-FFFOD) fête ses 30 ans en 2025



L'APapp est membre fondateur du FFFOD devenu AINOA en juin. Avec le déploiement massif du digital et l'essor de l'intelligence artificielle, l'association créée en 1995 intervient sur des sujets plus larges que la seule formation digitale pour aider les acteurs de l'écosystème dans toutes leurs problématiques de transformation et d'innovation pédagogique.

Voir nos collaborations dans partie SynAPPs

L'APapp était présente aux Rencontres biennuelles d'AINOA à Angers les 6 et 7 novembre. Cet événement national rassemble les acteurs engagés dans l'évolution de la formation professionnelle et de l'apprentissage : responsables pédagogiques, dirigeants d'organismes de formation et de CFA, formateurs, ingénieurs pédagogiques, chercheurs, financeurs publics et entreprises EdTech.

Cette 18e édition a permis d'explorer les grandes transformations du secteur — intelligence artificielle générative, réalité virtuelle, évolutions réglementaires et tensions sur les modèles économiques — avec un objectif commun : imaginer ensemble les nouvelles formes de la formation de demain.

Association Reconnaître - Open Recognition Alliance



L'APapp est membre fondateur de cette branche de l'Open Recognition Alliance qui regroupe des acteurs souhaitant construire une société ouverte et apprenante, notamment via les badges numériques. L'APapp siège au Bureau de cette association et a rejoint depuis 2023 le « Comité National des Acteurs des badges numériques » lancé par #Le-plusimportant et Reconnaître.

Voir partie «Comité National des acteurs des badges numériques»

Comité Mondial des Apprentissages tout au long de la vie (CMAtlv)



L'APapp est membre du conseil d'administration du CMAtlv depuis septembre 2021. Son Président, Alexandre Ginoyer, est membre de la Commission Nationale de Labellisation APP.

Les réflexions conjointes autour du projet **Label « Territoire apprenant »** du CMAtlv initiées en 2024 se sont prolongées en 2025 via 4 échanges les 25 février, 31 mars, 4 juillet, 17 octobre. Plusieurs APP ont contribué à cette réflexion : **Agafor (APP Montargis), CESAM (APP Dijon), Greta Nord Alsace (APP Nord Alsace).**

AdevComp - Association pour l'accompagnement et le développement des compétences

Association pour l'Accompagnement et le Développement des Compétences



Créée le 11 mars 2019, cette association se donne pour objectif de rendre compréhensibles et utiles pour tous les acteurs de la chaîne de création de valeur du développement et des transformations

les conditions de réussite et les pratiques qui les illustrent. L'APapp est adhérente depuis septembre 2021.

L'APapp a participé à la **5^e Université** de l'AdevComp le 23 avril autour de plusieurs enjeux majeurs liés aux compétences et à leur valorisation dans l'entreprise. Les échanges ont notamment porté sur la signification actuelle de la notion de « capital humain » et sur la manière dont celle-ci s'inscrit dans la réalité des entreprises et du dialogue social. Les participants ont également débattu des modalités de financement des investissements réalisés par les entreprises dans le développement des compétences. Enfin, une réflexion a été menée sur la prise en compte des investissements immatériels — notamment ceux consacrés aux compétences — dans le bilan des entreprises.

APapp apporteuse d'affaires pour le réseau

Le rôle de soutien au réseau de l'APapp évolue pour prendre en considération les besoins de ses adhérents et contribuer au rayonnement de la proposition APP notamment auprès des salariés. C'est à ce titre que l'APapp développe ses contacts auprès des entreprises et grands groupes, la proposition pédagogique portée étant tout particulièrement en phase avec leurs besoins.

Groupe Carrefour



Après un an de négociation, la convention de partenariat entre **l'APapp et le Groupe Carrefour** est signée le 1er avril 2025.

Objectif : accompagner 2 000 salariés en difficultés de lecture - illettrisme, compétences de base et troubles dys- d'ici avril 2027 et lutter contre l'illectronisme au sein des équipes.

Carrefour

L'APapp collabore avec l'**APP de Roubaix (ADEP)** pour porter ce partenariat.

Ce dernier intervient sur le volet pédagogique, notamment à travers les actions suivantes :

- Création d'un kit d'e-learning à destination des managers du Groupe Carrefour pour repérer les signaux faibles, adopter la bonne posture et orienter les salariés vers la formation
- Mise à disposition d'une boîte à outils pédagogiques pour les APP positionnés sur le partenariat
- Animation de sessions de positionnement et de formation en cas d'absence d'APP candidats sur le territoire concerné par la demande du Groupe Carrefour.

16 octobre 2025

Webinaire d'appel à candidature auprès du réseau - 23 participants

En tout 26 organismes du réseau se tiennent officiellement prêts sur 9 régions pour accueillir les salariés de Carrefour dans le cadre de ce partenariat national.

20 octobre 2025

Réception des premières demandes de positionnement

Les APP candidats présents sur les territoires concernés par les demandes du Groupe Carrefour sont contactés par l'APapp pour donner suite à ces demandes. Une fois les propositions validées par le Groupe Carrefour, les organismes concernés participent à un webinaire animé par l'ADEP pour leur présenter la boîte à outils utilisée pendant les sessions de positionnement et de formation.

30 octobre 2025

Webinaire de présentation par l'ADEP de la boîte à outils Carrefour aux APP positionnés sur le partenariat

3 novembre 2025

Première session de positionnement réalisée par l'APP de Roubaix (ADEP) à la Courneuve (Ile-de-France)

11 sessions de positionnement se sont déroulées sur la fin de l'année. À la suite de ces positionnements, 7 sessions de formation sont programmées sur le premier trimestre 2026.

À fin 2025, 57 salariés ont été accompagnés par 5 organismes (ACIFE, ACPM, ADEP, LRF et SFM AD) sur 3 régions : Ile-de-France, Occitanie et Provence-Alpes Côte-d'Azur.



IKEA



Création, avec le soutien de l'ADEP, d'un module d'e-learning à destination des managers du groupe IKEA France.

Paprec



PAPREC

Le Groupe Paprec et l'APapp ont cosigné le 12 décembre 2025 **une nouvelle convention de partenariat**. Paprec est un groupe spécialisé dans le recyclage, la gestion des déchets et la production d'énergies vertes.

Depuis 2022, un premier projet de Convention APapp-Paprec était en phase expérimentale. Durant cette période, des salariés Paprec ont été accueillis dans des APP de différentes régions pour passer le Certificat CléA, et pour suivre un parcours de formation. Le bilan de ce partenariat mené début 2025 a conduit l'équipe de l'APapp à proposer une nouvelle Convention permettant de mieux correspondre aux besoins en formation des collaborateurs Paprec. En effet, alors que le projet concernait CléA, les besoins de formation identifiés relevaient le plus souvent des apprentissages linguistiques. Désormais, c'est à l'APP d'accueil de définir, à l'issue de la phase d'accueil et positionnement, quelle certification pourra être mobilisée pour chacun des apprenants, permettant de reconnaître les compétences développées en cours de parcours de formation.

Rôle de l'APapp : relayer les demandes de formations certifiantes des salariés du Groupe PAPREC auprès des APP conventionnés sur le projet.

06.

Formation & professionnalisation

L'APapp a obtenu la certification Qualiopi pour la catégorie d'action - Actions de formation



Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par l'APapp au titre des catégories d'actions suivantes :
• ACTIONS DE FORMATION

Les formations de l'APapp en 2025



148 stagiaires



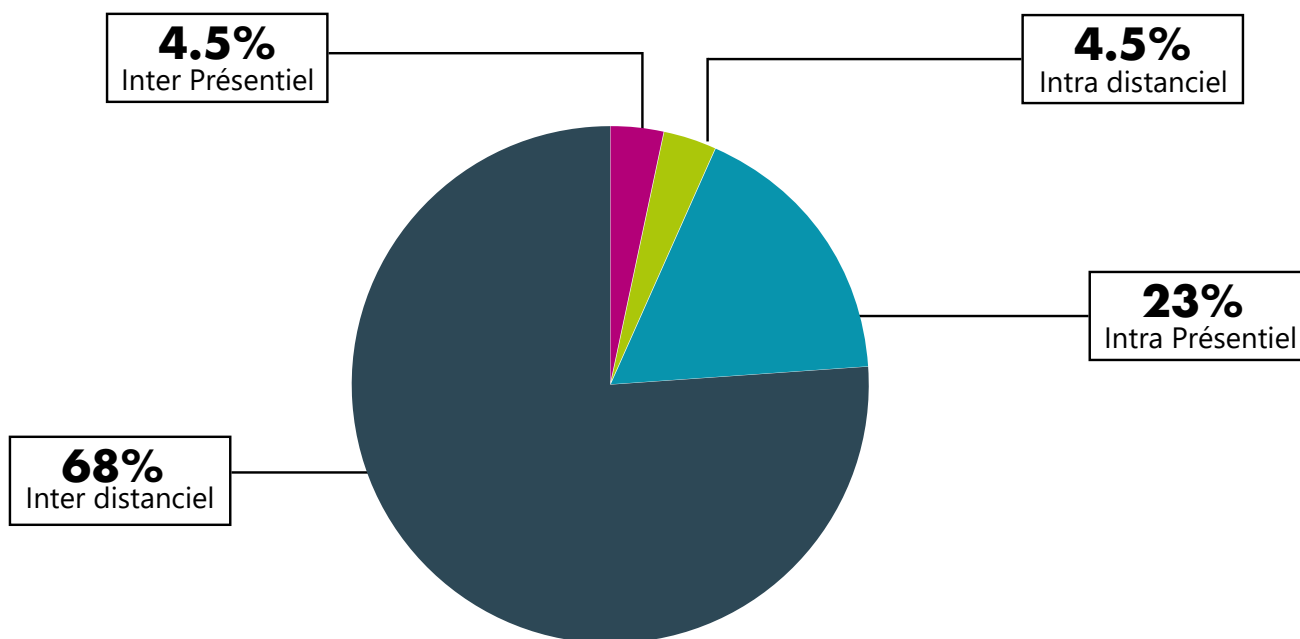
2040 heures de formation



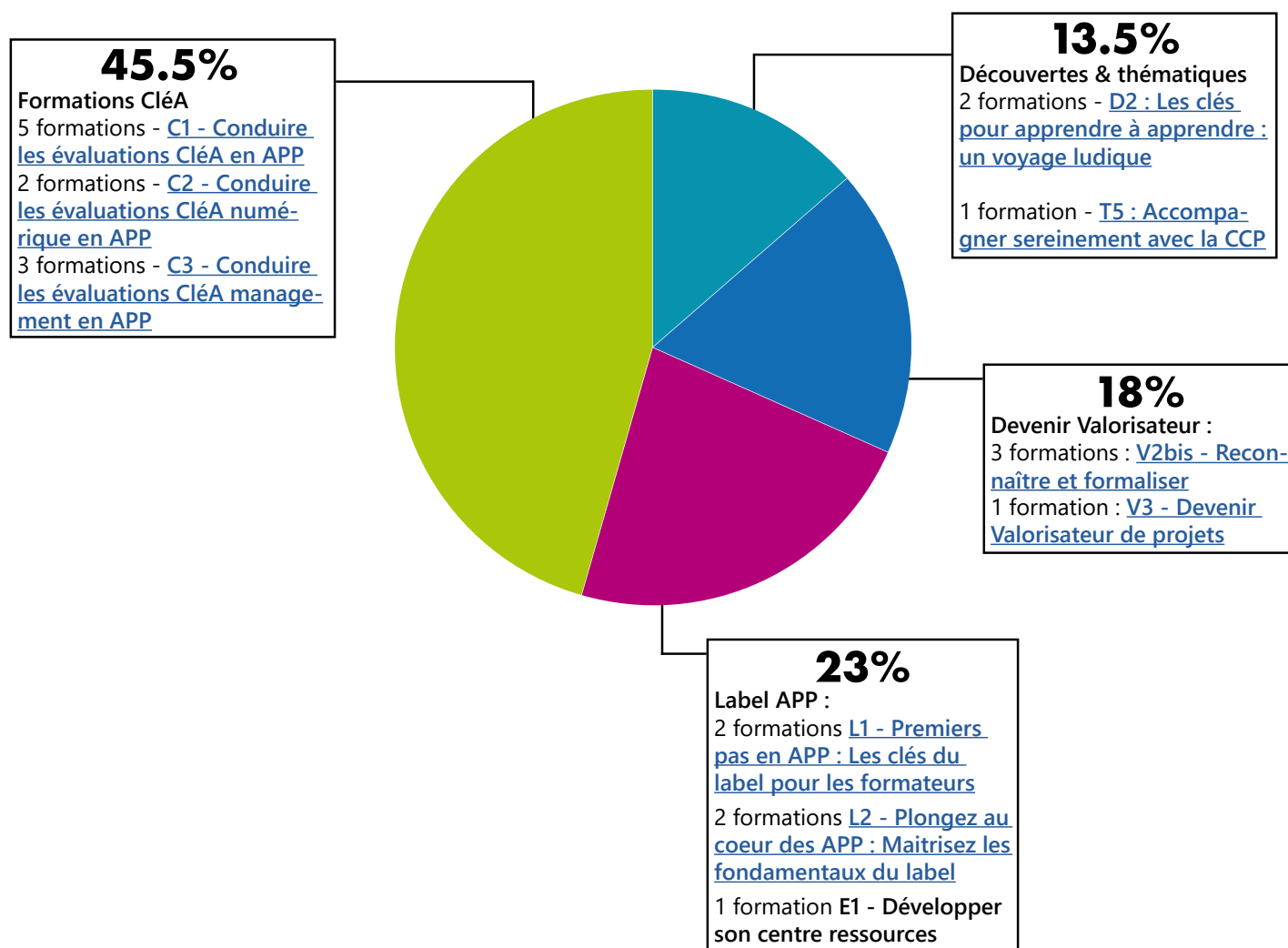
22 actions de formation

Le nombre de stagiaires a drastiquement diminué par rapport à l'année précédente (-45%). Cette baisse significative s'explique notamment par les **contraintes budgétaires structurelles** rencontrées par les organismes du réseau. Celles-ci ont conduit à une priorisation des dépenses liées à la continuité d'activité, ralentissant mécaniquement l'investissement formation, malgré les besoins identifiés.

Actions de formation mises en œuvre



Types de formation réalisées



Nouveautés du catalogue de formation - Campus APPrenance

L'année 2025 a été marquée par la refonte globale du catalogue de formations de l'APapp et l'ouverture de certaines formations hors réseau APP.

Les formations sont désormais réparties en quatre grands domaines :

Label APP

3 formations à destination des coordonnateurs et formateurs APP (exclusives APP)

Facilitation de l'APPrenance

Repose sur 5 axes :

- **Formations découverte** : déconstruire les représentations de l'apprentissage (ouvertes à tous)
- **Formations thématiques** : maîtriser un outil ou une méthodologie (ouvertes à tous)
- **Devenir Valorisateur** : pour accompagner vos apprenants vers la certification « Apprendre à apprendre pour être agile et autonome dans toute situation professionnelle » (réservées APP)
- **Devenir Facilitateur** : parcours certifiant pour devenir « Facilitateur d'Apprentissage pour des publics hétérogènes » (ouvert à tous)
- **Pôle formateurs APapp** : pour devenir Formateur de l'APapp (réservé APP – à développer)

Accompagnement du changement

2 axes à développer :

- Être porteur de projet de transformation
- Travail en équipe dans une intelligence collective

Évaluateurs CléA en APP

Modification des intitulés des formations

Les formateurs APapp en 2025



Patricia Bonnet
Elab Conseils



Yamina Bouayad Agha
APP de Sète



Myrna Boulos Jacquin
APP de Mulhouse



Arnaud Briffault
APP de Dijon



Sylvain Rousseau
APP de Dieppe



Isabelle Salvi
APapp



Chantal Séveno
APapp



Jean Vanderspelden
IApprendre

Bienvenue à Arnaud qui étoffe l'équipe en 2025

07.

Les temps forts de l'année

APP en Résonance



Temps fort annuel du réseau, APP en Résonance constitue un espace d'expression et d'initiatives permettant aux APP de valoriser leurs pratiques pédagogiques, leurs partenariats et les réalisations des apprenants.

Du **17 au 21 mars 2025**, APP en Résonance a mobilisé l'ensemble du réseau APP autour d'un fil rouge fédérateur : [Le pari de la créativité en APP comme levier à l'envie d'apprendre.](#)

Comme chaque année, l'APapp a accompagné cette dynamique nationale à travers la mise à disposition d'un kit de communication dédié comprenant des visuels, des supports de valorisation et des outils de diffusion.

Un lancement placé sous le signe de la reconnaissance des compétences

Le 17 mars 2025 : lancement d'APP en Résonance avec la tenue du **Comité National d'Orientation et de Suivi (CNOS)** de l'APapp, pour présenter officiellement deux nouvelles certifications désormais inscrites au Répertoire Spécifique :

- Facilitateur d'apprentissage pour des publics hétérogènes ([RS6896](#));
- Apprendre à apprendre pour être agile et autonome dans toute situation professionnelle([RS6901](#)).

Des pratiques créatives au service des apprentissages

Parmi les temps forts nationaux, un webinaire consacré aux ateliers d'écriture le 18 mars 2025. À travers les témoignages de formatrices et ancienne formatrices APP issues de différents territoires : **Muriel Denefle (APP Illkirch-Graffenstaden)**, **Christelle Cuvelier-Hautier (APP Bohain-en-Vermandois)** et **Chantal Séveno (APapp)**, cette rencontre a permis de valoriser les pratiques d'écriture comme outils d'expression, de remobilisation et d'apprentissage.

L'événement a illustré la capacité des APP à proposer des modalités pédagogiques favorisant la participation, l'expression de soi et le développement des compétences de base dans un cadre bienveillant et stimulant.

TEMPS FORTS



Thème

Le pari de la créativité en APP comme levier à l'envie d'apprendre



21 manifestations organisées par le réseau



2 événements organisés par l'APapp

Une mobilisation forte des APP dans les territoires

Tout au long de la semaine, les APP du réseau ont proposé de nombreuses actions locales ouvertes aux apprenants, partenaires et publics extérieurs.

21 événements ont été mis en place au sein du réseau APP, parmi les initiatives marquantes :

- des ateliers autour de l'intelligence artificielle et de la ludopédagogie aux APP de Saint Quentin et Lure
- des journées de valorisation des talents des apprenants à l'APP de Montargis
- des créations artistiques et expositions collaboratives aux APP de Lillebonne, Vernon et Piémonts
- des ateliers DIY et projets vidéo mobilisant les compétences transversales aux APP Chauny et Saint-Quentin
- des événements partenariaux de type COTEDECO aux APP de Mulhouse, Bohain-en-Vermandois et Vesoul
- des actions de sensibilisation à l'illettrisme et à l'illectronisme aux APP Bolbec, Dijon et Rouen
- des participations à des salons de l'emploi et de la formation à l'APP de Saint-Denis

Cette édition 2025 d'APP en Résonance a confirmé la richesse des pratiques développées au sein du réseau APP ainsi que sa capacité à faire émerger des réponses pédagogiques innovantes face aux transformations du secteur de la formation et aux besoins des publics accompagnés.

Assises Nationales du réseau APP - 8 au 10 octobre 2025



À l'occasion des 40 ans du label APP, les 15es Assises nationales du réseau APP se sont tenues à Lyon, ville hautement symbolique puisque berceau historique des APP.

Pendant trois jours, membres du réseau, partenaires institutionnels, chercheurs et acteurs de la formation se sont retrouvés autour d'un objectif commun : interroger l'héritage des APP, partager les enjeux actuels de l'Apprenance et construire collectivement les perspectives d'avenir du réseau.

Un lancement placé sous le signe de la reconnaissance des compétences



La première journée des Assises a été consacrée à un retour sur l'histoire du réseau APP et sur les fondamentaux qui structurent encore aujourd'hui son identité : la place centrale de l'humain, l'accompagnement individualisé, l'innovation pédagogique et la force du collectif.

À travers les témoignages des **présidents successifs de l'APapp (Maurice Monoky, Marie-Anne Corbin, Marie Boucon et Yves Vernon)** et les travaux du sous-comité « **Mémoire et histoires** », les participants ont pu retracer les grandes étapes de développement du réseau et mettre en lumière les valeurs qui continuent d'inspirer les APP dans leurs transformations actuelles.

Ces échanges ont également permis de rappeler l'évolution des missions portées par l'APapp, aujourd'hui à la fois labellisateur, animateur de réseau, organisme certificateur, promoteur de l'Apprenance et acteur d'innovation pédagogique.

Une réflexion collective sur les APP de demain

La deuxième journée a permis d'engager un travail prospectif autour du futur du réseau APP et de son positionnement dans un contexte de transformation des métiers, des compétences et des politiques publiques.

À partir des contributions du réseau et des travaux préparatoires menés par l'APapp, plusieurs axes stratégiques ont été travaillés collectivement :

- Faire de l'offre de professionnalisation et de certifications APapp une référence incontournable de l'Apprenance et de la Reconnaissance ouverte
- Nouer et diversifier les partenariats pour répondre aux enjeux des entreprises et des politiques publiques
- Conforter notre caution scientifique et conserver notre longueur d'avance en R&D
- Valoriser et faire rayonner le modèle APP : comment devenir incontournables
- Construire une visibilité et une représentation régionales fortes du réseau APP

Les partenaires ont eu l'occasion d'aller à la rencontre et d'échanger en immersion à **l'APP de Lyon (Alpes Formation)** auprès des apprenants et des équipes pédagogiques des APP de la région.



Visite de l'APP de Lyon (Alpes Formation)

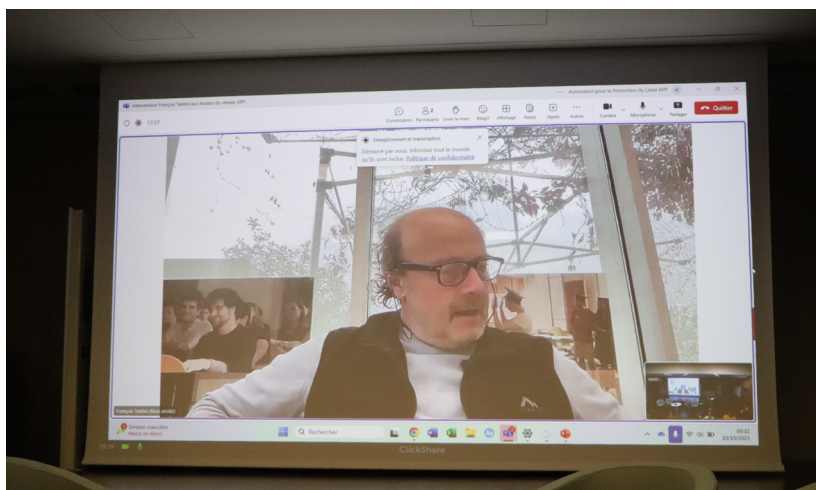
La traditionnelle table ronde s'est tenue avec les contributions de **Laurent Duclos** (DGEFP - Chef de projets « Ingénierie de Parcours et Stratégie d'Accompagnement »), **Jean Hédou** (Akto – Président), **Cécile Jaffré** (ANLCI – Directrice), **Hervé Jouanneau** (France Travail – Directeur de la Direction Orientation et Formation), **Xavier Royer** (Certif'Pro - co-animateur de la commission Certification et membre du CA) et des témoignages de **Charlotte Lefebvre** (OC -Propreté – Secrétaire Générale), **Hélène Lerosier** (Synofdes - Chargée de développement du réseau et de l'innovation), **Serge Ravet** (Reconnaître- Président), **Marie Verdeaux** (Caisse des Dépôts – Chargée de projet référente SynAPPs)

Le jeudi après-midi a également permis de valoriser les projets portés par le réseau à travers différents espaces dédiés : stands partenaires, présentation de l'offre de professionnalisation APapp, démonstrations autour du projet SynAPPs et remise du 20 000^e certificat CléA à Noah, apprenant de l'AIDEQ (APP Saint Quentin)



Remise du 20000^e certificat CléA en APP à Noah par Xavier Royer (Certif'Pro - co-animateur de la commission Certification et membre du CA) en présence de Francine Bukuru (Directrice AIDEQ), Noah (20000^e certifié CléA)

L'innovation et l'intelligence artificielle au service de l'humain



François Taddei

La dernière matinée des Assises a été consacrée aux mutations liées à l'intelligence artificielle et à leurs impacts sur les apprentissages et l'accompagnement.

Les participants ont bénéficié des éclairages de **Serge Ravet (Président Reconnaître)**, **François Taddei (Chercheur)** et **Emilie Fauro (Directrice ILABS)** autour de la thématique : « **L'innovation au service de l'humain : mutations en cours et rôle de l'IA comme levier d'émancipation et d'apprentissage** ».

Les échanges ont notamment permis d'interroger les opportunités offertes par l'IA dans les pratiques pédagogiques tout en réaffirmant l'importance de maintenir une approche humaniste de l'accompagnement et de la reconnaissance des compétences.

Autres actions au service du réseau

Le réseau APP et l'APapp dans la presse en 2025



Centre Inffo
La conférence permanente des organismes de formation : une nouvelle voix pour le secteur
04/02/25



OPCO 2i
Interview Laurence Martin
05/03/25



Sud-Ouest
À Barbezieux-Saint-Hilaire, l'AAISC aide depuis 40 ans à l'insertion des publics éloignés de l'emploi
24/04/25



Paris Normandie
À Fécamp, les adultes en formation s'exposent pour sensibiliser à l'illettrisme
06/09/25



L'Est Républicain
Reprise des cours d'anglais en soirée à l'APP de Vesoul
22/09/25



Centre Inffo
Les Assises nationales du réseau APP face à la crise du modèle économique de la formation
16/10/25



Paris Normandie
« Apprendre autrement » : à Yvetot, les stagiaires du CLIPS découvrent les joies de la cuisine normande
04/11/25



Le rendez-vous social -
Espérance FM
(Martinique)
Laurence Martin, déléguée nationale APapp
16/12/25

Articles rédigés sur le site de l'APapp



[Forjecnor 2000 : une double reconnaissance APP-Qualioipi au service de l'innovation pédagogique](#)
09/01/25



[APP en Résonance 2025 : Le pari de la créativité en APP comme levier à l'envie d'apprendre](#)
27/02/25



[L'accompagnement en APP pour développer l'autonomie et la capacité d'apprendre](#)
02/04/25



[Rapport d'activité 2024 : chiffres et perspectives](#)
13/06/25



[Certification Facilitateur d'apprentissage pour des publics hétérogènes](#)
25/06/25



[Valorisateur de compétences » : un pas de plus vers la reconnaissance des pratiques professionnelles au sein des APP](#)
07/10/25

Visibilité sur les réseaux sociaux en 2025

Le compte X (ex Twitter) de l'APapp a été fermé. Désormais l'APapp se concentre sur Facebook et LinkedIn.



Facebook
799 abonnés
+ 7%



LinkedIn
2710 abonnés
+30 %

Les matinales stratégiques



Initiées en 2024, les matinales stratégiques du réseau APP rencontrent un fier succès auprès des responsables de structures au sein du réseau APP.

8 rendez-vous ont eu lieu en 2025 pour une moyenne de 12 participants.

Les webinaires partenaires

fagerh

Le 31 janvier 2025, 50 membres du réseau APP se sont mobilisés pour bénéficier de l'expertise de leurs collègues ERSP (APP Saint-Etienne et Saint-Amant-Tallende) ainsi que de notre partenaire, la Fagerh - Fédération des centres de réadaptation professionnelle - pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap au sein de leurs APP.

Les webinaires label APP



Webinaires de présentation du label APP à destination des organismes de formation.

L'objectif étant de présenter le label APP à une cible de responsable d'organisme, afin de les convaincre à rejoindre le label

En 2025, deux webinaires ont été organisés :

- 13 février 2025 - 10 présents
- 20 novembre 2025 - 17 présents

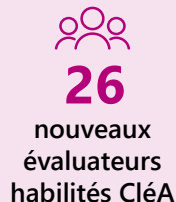
08. Certificats CléA, CléA numérique et CléA management

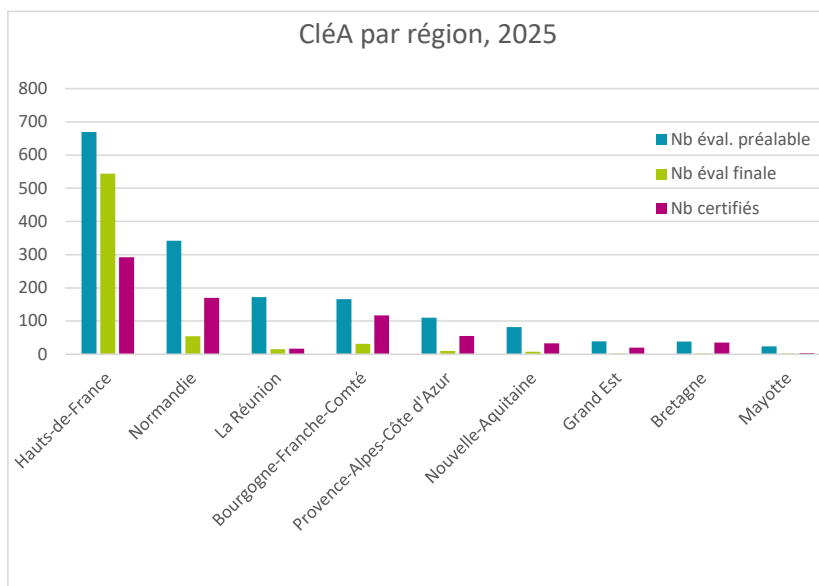
Au 31 décembre 2025, le réseau APP comptait **87 APP habilités CléA**, **69 APP habilités CléA numérique**, et **42 APP habilités CléA management**.

Le certificat CléA en APP en 2025



Les chiffres clés de 2025





Les APP ayant accueilli le nombre de candidats au CléA le plus important en 2025 sont situés en **Hauts-de-France (40,4% des évaluations préalables), Normandie (20,6%), La Réunion (10,4%), et Bourgogne-Franche-Comté (10%)**, du fait que ces régions ont pu faire financer CléA sur leur PRF.

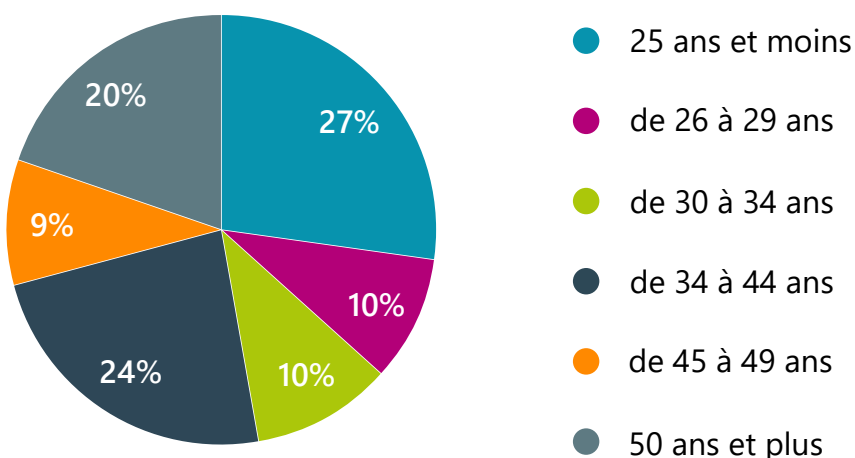
La baisse d'activité observée en 2024, après la fin de la prise en charge par Pôle Emploi à compter du 31 décembre 2023, s'est poursuivie en 2025. Les organismes habilités déplorent dans la plupart des régions l'absence de financement réellement mobilisable sur les parcours CléA pour les publics prioritaires.

Focus sur les candidats CléA

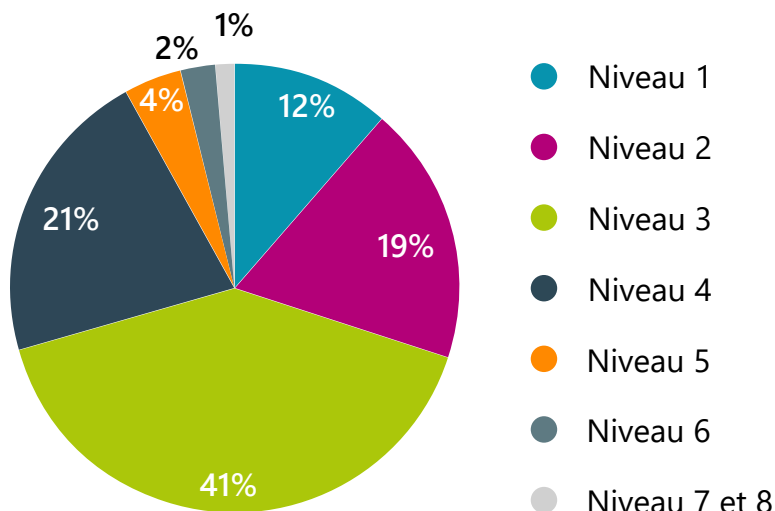
Parmi les **candidats au certificat CléA** accueillis en APP en 2025, 62% sont des femmes.



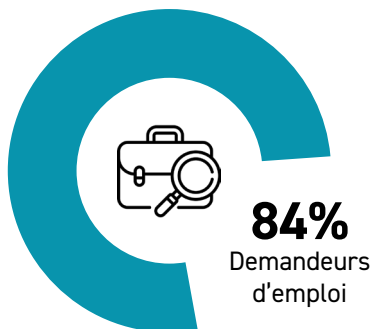
L'âge des candidats se répartit ainsi : les moins de 30 ans représentent 37% des candidats, 34% ont entre 30 et 45 ans, et 29% plus de 45 ans.



31% des candidats au CléA ont un **niveau d'instruction 1 ou 2**, **41%** sont de **niveau 3**, **21%** de **niveau 4**, et **7%** un niveau supérieur.

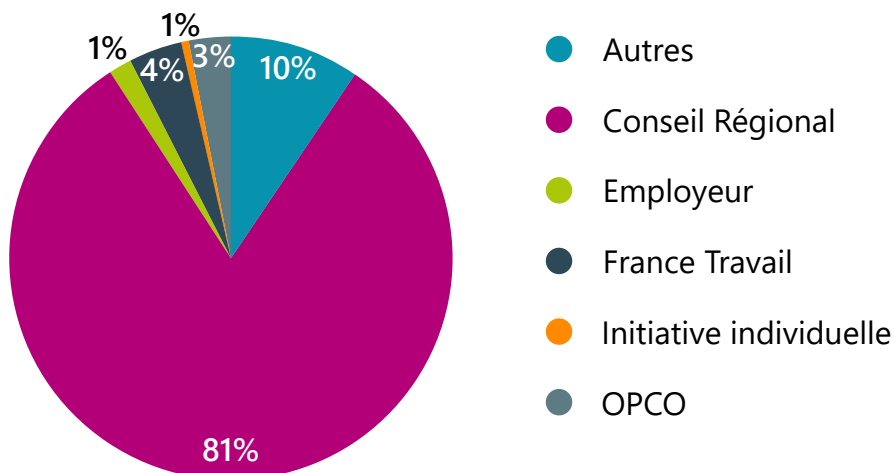


Une très large majorité des candidats au CléA accueillis dans le réseau APP (**84%**) sont **demandeurs d'emploi** au moment de leur inscription.



En **2024**, **Pôle emploi** avait financé **49%** des évaluations CléA. La fin de cette prise en charge s'est traduite par une **baisse d'activité** équivalente en 2025.

Les **régions** ont pris en charge, en 2025, **81%** des parcours CléA en APP, **France Travail 4%**. Les financements OPCO, Employeur, CPF ou autres couvrent **15%** des évaluations CléA.



Au 31/12/2025, les évaluateurs CléA APP disposent de :

- Une plateforme permettant l'accès à l'intégralité des ressources évaluateurs et supports nécessaires, la gestion et le suivi des dossiers et l'édition des documents. Les données enregistrées se synchronisent avec Certif Pro.
- Pour l'évaluation préalable CléA :
 - 4 situations contextualisées à utiliser au choix
 - Entreprise Carton 9 (généraliste)
 - Etablissement Soleil d'automne (Services à la personne/Santé)
 - Association Bois vert (Entreprise d'insertion, Bâtiment, Espaces verts)
 - Usine Duracier (Industrie)
 - + 1 situation spécifique évaluation distancielle
 - 1 situation adaptée aux publics sous main de justice
- Pour les évaluations finales CléA :
 - 1 situation pour chacun des 7 domaines, actualisées en 2025
 - + 1 évaluation finale digitalisée par domaine, sur la plateforme dédiée
- L'accompagnement, selon les besoins, de la référente nationale CléA réseau APP

Le certificat CléA numérique en APP en 2025



Les chiffres clés de 2025

69 APP habilités CléA num par Certif Pro via l'APapp
 +6,2% par rapport à 2024

+ de 100 évaluateurs habilités CléA numérique au 31/12/2025

425 candidats
 -36,1% par rapport à 2024

82,6% taux de réussite
 +13,6 points par rapport à 2024



351 certificats CléA numérique délivrés

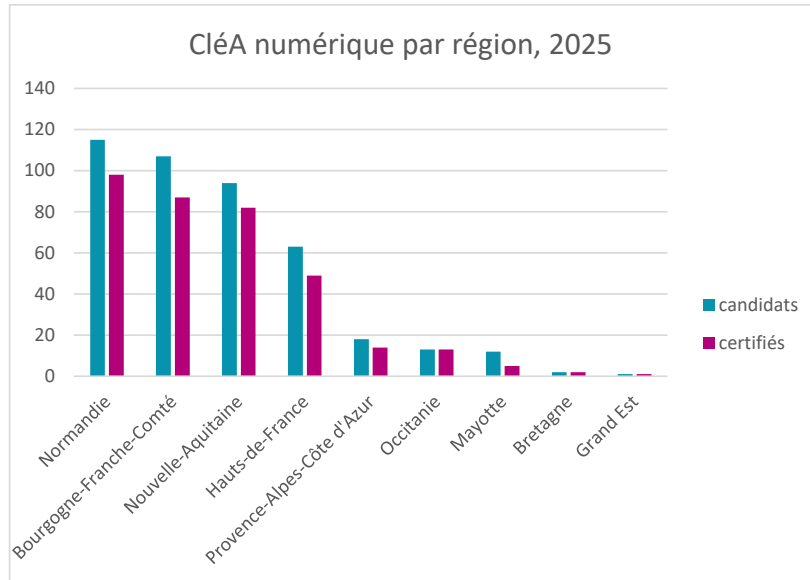
-23,2% par rapport à 2024

2 sessions de formation des évaluateurs CléA num en APP

10 nouveaux évaluateurs habilités CléA numérique

5 ateliers d'échanges de pratiques

31 évaluateurs habilités participants



Les APP ayant accueilli le nombre de candidats au CléA numérique le plus important en 2025 sont situés en **Normandie (27%), Bourgogne-Franche-Comté (25%), Nouvelle-Aquitaine (22%) et Hauts-de-France (15%)**, grâce à des financements Régions.

Focus sur les candidats CléA numérique

Parmi les **candidats au certificat CléA numérique** accueillis en APP en 2025, 70% sont des femmes.

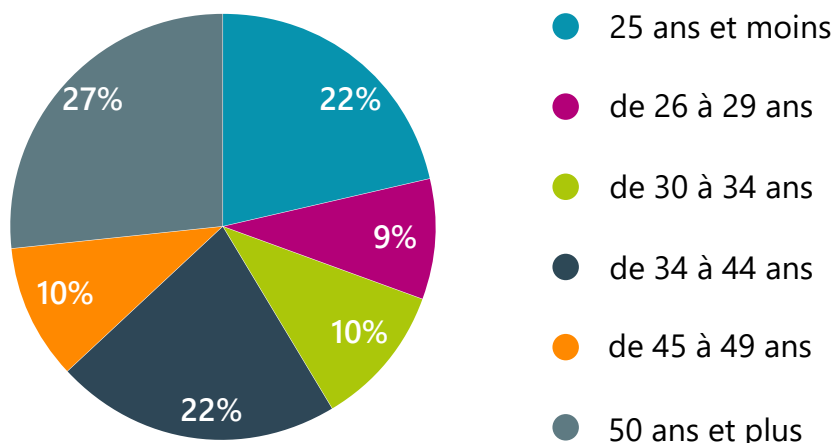


70%
de femmes

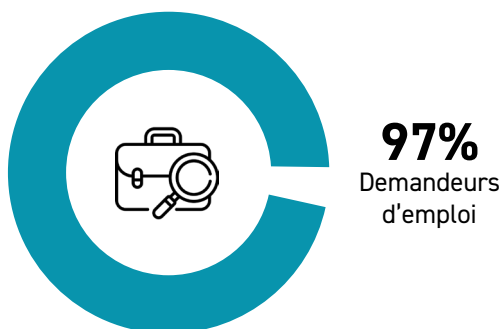


30%
d'hommes

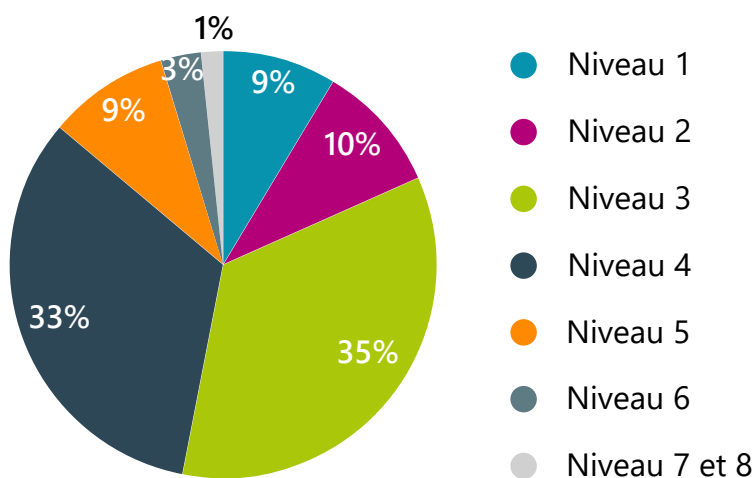
Parmi les candidats au certificat CléA numérique accueillis en APP en 2025, 70% sont des femmes. **Les candidats de tous âges sont concernés par le certificat CléA numérique.** En 2025, 31% des candidats avaient moins de 30 ans, 32% entre 30 et 45 ans, et 37% plus de 50 ans.



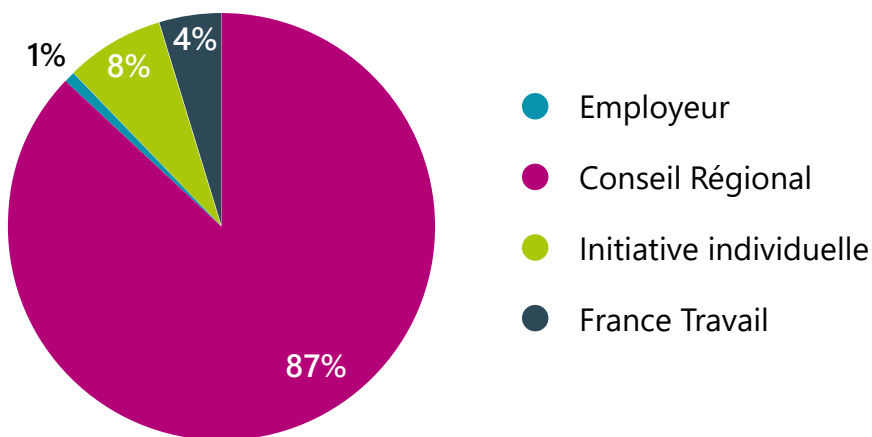
En 2025, **97% des candidats au certificat CléA numérique sont demandeurs d'emploi** lors de leur inscription, la proportion de salariés restant limitée à 2%.



Les candidats au CléA numérique en APP sont majoritairement faiblement qualifiés, 19% des candidats en 2025 ayant un niveau d'instruction 1 ou 2, 35% un niveau 3, et 33% un niveau 4.



87% des évaluations CléA numérique ont été financées en 2025 par les Conseils régionaux dans le cadre de leur PRF, 4% par France Travail, 8% par le CPF, et 1% par les employeurs.



Au 31/12/2025, les évaluateurs CléA numérique disposent de :

- Un espace ressources spécifique permettant l'accès à l'intégralité des ressources évaluateurs et supports.
- Pour l'évaluation préalable CléA numérique :
 - 1 situation contextualisée, dans une nouvelle version 2025
- Pour les évaluations finales CléA :
 - 1 situation pour chacun des 4 domaines
- L'accompagnement, selon les besoins, de la référente nationale CléA réseau APP

Le certificat CléA management en APP en 2025



Les chiffres clés de 2025

42
APP habilités
CléA man par
Certif Pro via
l'APapp
-1%
par rapport à
2024

29
évaluateurs
habilités CléA
management
au 31/12/2025

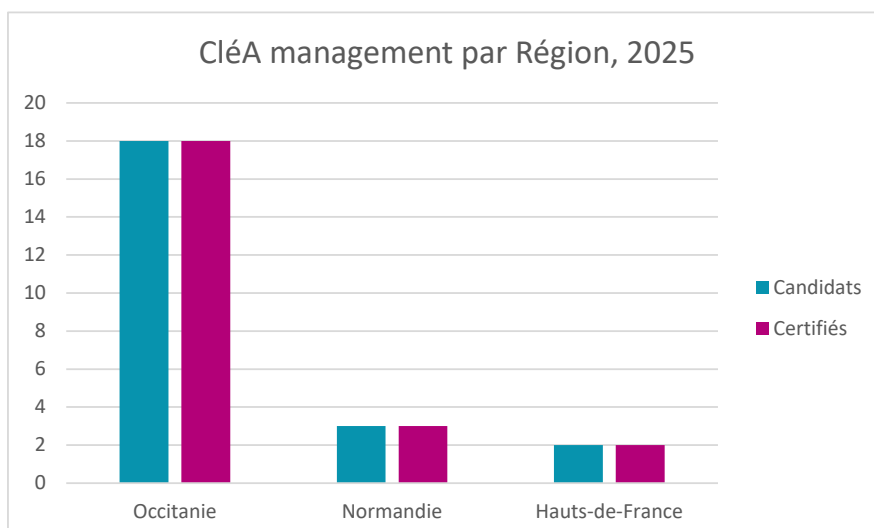
23
candidats
+27,8%
par rapport à
2024

100%
taux de
réussite
=
par rapport à
2024

23
certificats CléA
management délivrés
+27,8%
par rapport à
2024

3
sessions de
formation des
évaluateurs CléA
management

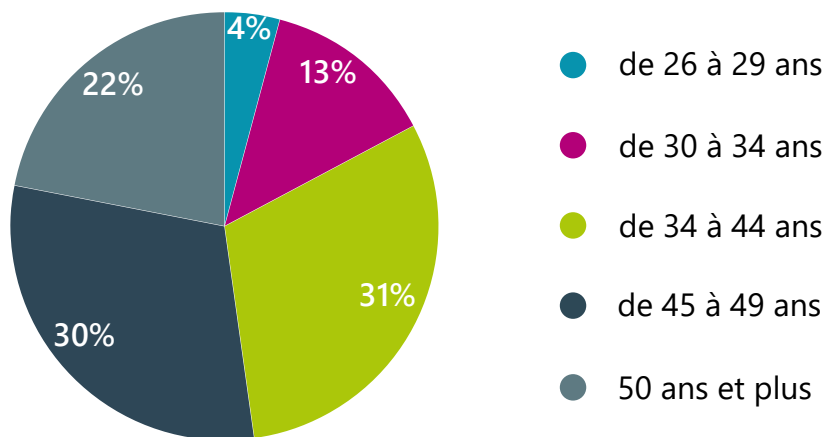
18
nouveaux
évaluateurs
habilités CléA
management



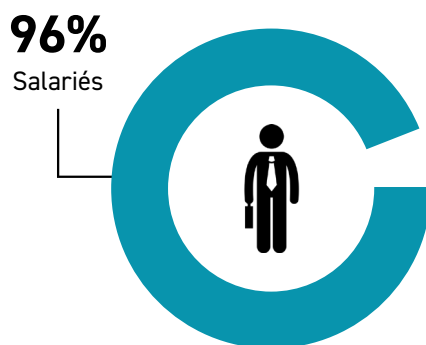
Les APP actifs sur CléA management en 2025 relevaient de 3 régions différentes : **Occitanie (78%), Normandie (13%) et Hauts-de-France (9%).**

Focus sur les candidats CléA management

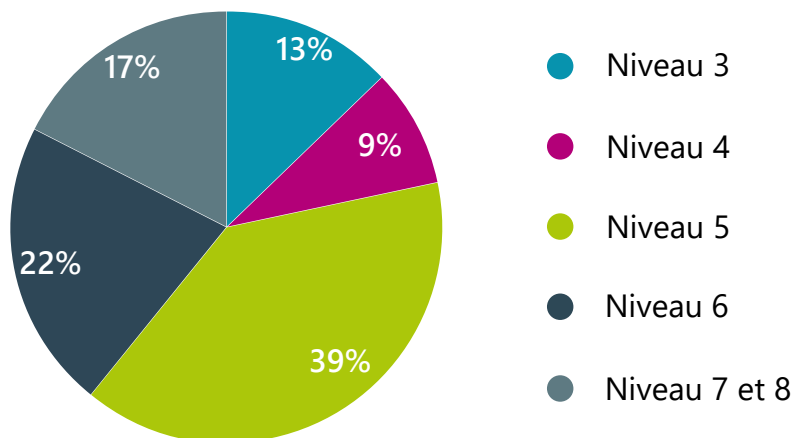
En 2025, **17%** des candidats au CléA management en APP avaient **moins de 35 ans**, **61% entre 35 et 49 ans**, et **22%**, **plus de 50 ans**.



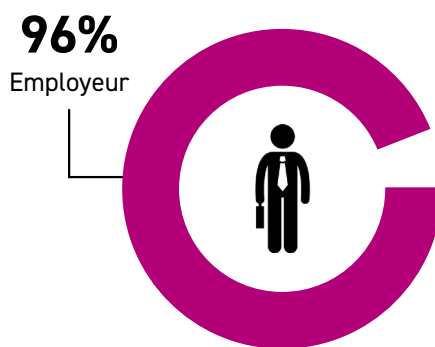
96% des candidats au certificat CléA management étaient salariés lors de leur inscription.



13% des candidats au CléA management avaient un **niveau 3**, **9%** un **niveau 4**, **39%** un **niveau 5**, et **22%** un **niveau 6**.



96% des évaluations CléA management ont été financées en 2025 par les **employeurs**, et **4%** par le **CPF** ou un financement individuel.



Au 31/12/2025, les évaluateurs CléA management disposent de :

- Un espace ressources spécifique permettant l'accès à l'intégralité des ressources évaluateurs et supports
- Pour l'évaluation préalable CléA management :
 - 2 situations contextualisées, la première « tous candidats », la seconde dédiée aux agents du secteur public.
- L'assistance de la référente nationale CléA réseau APP lorsque nécessaire.

Formation et accompagnement des évaluateurs du réseau

En 2025, **10 sessions de formation initiale** des évaluateurs **tous CléA confondus (61 professionnels)** et **10 sessions de formation continue** des évaluateurs (**76 professionnels**) ont été menées pour les salariés des APP habilités par Certif Pro via l'APapp.

Ces formations sont prises en charge par les **cotisations annuelles CléAs**.

Outre les ateliers obligatoires destinés aux évaluateurs habilités, **l'accompagnement des évaluateurs** par l'APapp se décline quotidiennement par le **suivi de l'activité du réseau** sur les **plateformes** et les relances associées, et enfin la réponse aux problématiques ou questions diverses, via **mail, téléphone ou visio**.

Campagne d'habilitation 2025

Les campagnes d'habilitation Certif'Pro 2025, se sont déroulées entre mai et août 2025.

- 36 organismes labellisés APP parvenus au terme d'une période d'habilitation de 6 ans comme organisme évaluateur et formateur CléA numérique, ont déposé une nouvelle demande d'habilitation (58 APP).
- 3 organismes nouvellement labellisés APP (4 APP) ont été habilités CléA.

Financements

Malgré la mobilisation collective et conjointe des habilités nationaux CléAs, aucune amélioration notable sur le plan des financements n'est à relever sur 2025.

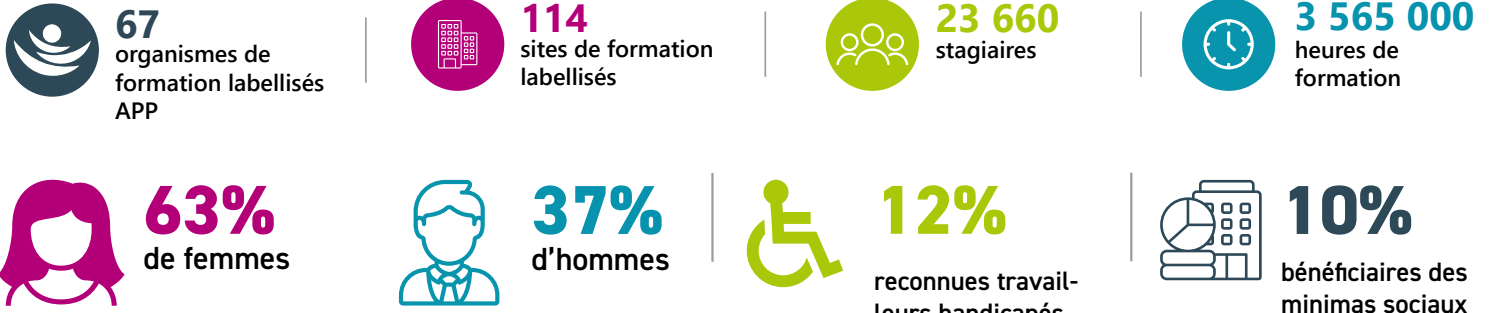
L'interruption au 31 décembre 2023 du financement **CléA** par Pôle emploi, sans que les Régions assurent le relais à due proportion, a considérablement affecté depuis 2024 l'activité du réseau, contraignant certains APP à renoncer à proposer la certification CléA. Le financement via le CPF n'est malheureusement pas mobilisable pour tous les apprenants, et s'avère contraignant en termes de procédures, ce qui est souvent présenté par les APP comme un frein. Le financement du CléA via une AIF pour les demandeurs d'emploi fonctionne dans certains bassins d'emploi.

Concernant **CléA numérique**, il bénéficie toujours en 2025 de la possibilité offerte par France Travail, sur certains bassins d'emploi, d'une prise en charge de parcours complets dans le cadre d'une AIF (Ai de Individuelle à la Formation), et a continué à faire l'objet de marchés formation, via France Travail en PACA, et via le CARIF-OREF à Mayotte.

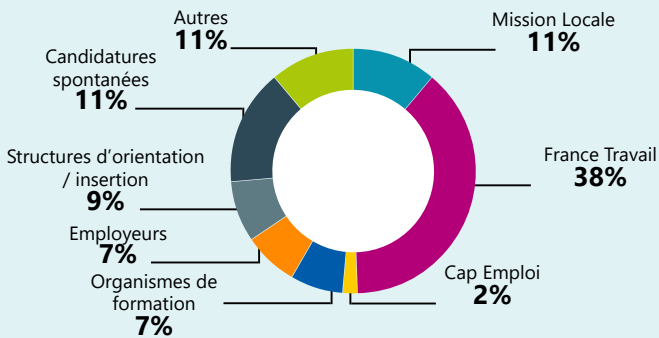
Pour **CléA management**, c'est essentiellement la prise en charge par l'employeur qui a été sollicitée au sein du réseau.

09.

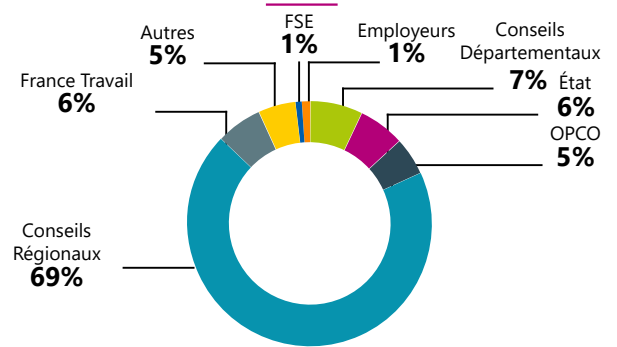
Les statistiques du réseau APP



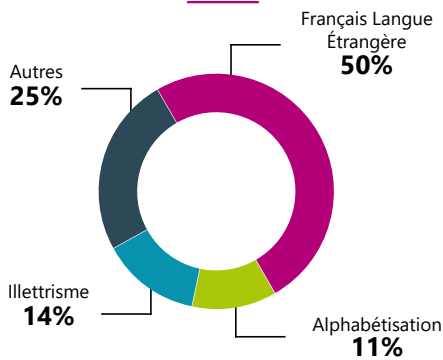
Prescripteurs



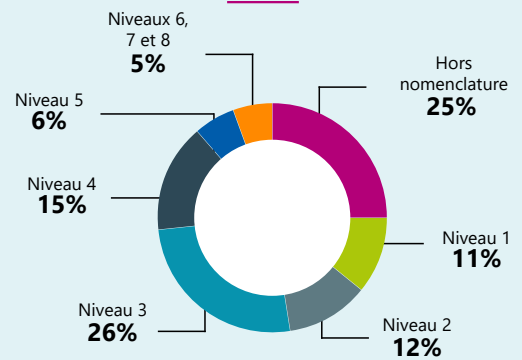
Financiers



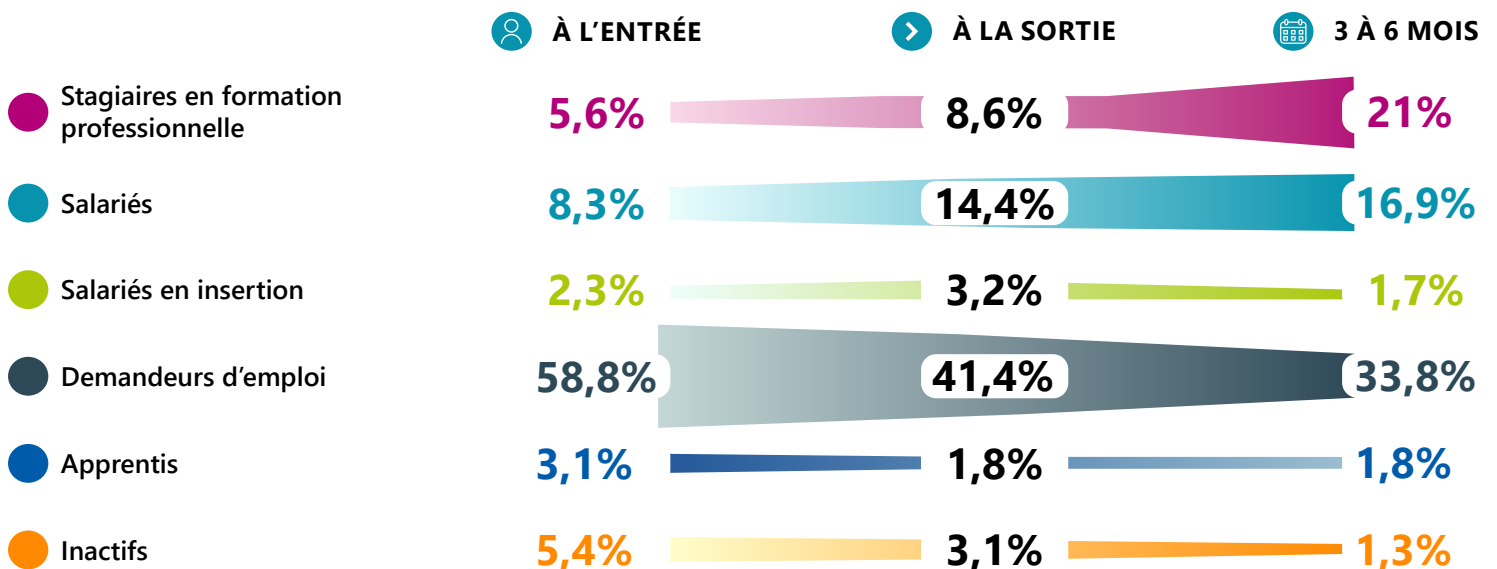
Focus sur les publics hors nomenclature



Description du public par niveau de formation



Évolution des statuts des personnes





APapp - Association pour la Promotion du label APP

Siège social : 3 rue du Coq Héron, 75001 Paris

SIRET : 499 088 060 00045

01.40.39.70.18

www.app-reseau.eu

